

Rapport préliminaire de
la commission d'étude au
département de l'intérieur
et de l'agriculture,
établi avec la collabora-
tion du service cantonal
de statistique

ETUDE SUR L'ABSTENTIONNISME A GENEVE

P R E M I E R S R E S U L T A T S

Genève, octobre 1967

BUREAU CANTONAL DE STATISTIQUE - GENÈVE

8, RUE DU XXXI-DÉCEMBRE - TÉL. 36 14 00



N/Réf.:

V/Réf.:

Conc.:

Etude sur l'abstentionnisme
à Genève

1207 Genève, le 20 décembre 1967

RAPPORT PRELIMINAIRE
CONCERNANT LES PREMIERS RESULTATS

E R R A T A

Veuillez avoir l'obligeance de corriger dans votre rapport les éléments suivants :

1. Tableau 3.0. Participation, selon le sexe et la situation socio-professionnelle, aux quatre scrutins cantonaux de 1965.

Dans les nombres absolus, le total des hommes est de 1 706 au lieu de 1 076.

2. Tableau 4.0. Participation, selon le sexe et le revenu total, aux quatre scrutins cantonaux de 1965.

Le titre de la 3e partie du tableau est "Pourcentages selon le sexe et le revenu total" et non pas "... selon le sexe et la situation socio-professionnelle".

3. Tableau 5.3. Participation, selon le sexe et l'année d'arrivée à Genève, au scrutin cantonal du 4 avril 1965.

Dans les pourcentages selon le sexe et l'année d'arrivée à Genève, le pourcentage des votants du sexe féminin est de 29,3 au lieu de 36,4, et, par conséquent, celui des non votants de 70,7 au lieu de 63,6.

R. Pattaroni

RP/nb

Rapport préliminaire
de la commission d'étude au département de l'intérieur et de l'agriculture
établi avec la collaboration du service cantonal de statistique

ETUDE SUR L'ABSTENTIONNISME A GENEVE

PREMIERES RESULTATS

S o m m a i r e

1. Origine de l'étude	p. 2
2. Introduction	p. 4
3. Premiers résultats	
3.1. Liste des tableaux statistiques	p. 7
3.2. Commentaire des tableaux statistiques	p. 8
3.3. Tableaux statistiques	p. 19
4. Annexe : note du service cantonal de statistique à propos de l'enquête sur registres	p. 64

1. ORIGINE DE L'ETUDE

En décembre 1964, MM. Gilbert Duboule et Guy Fontanet, députés, déposaient chacun une motion par laquelle ils proposaient qu'une étude scientifique sur l'abstentionnisme fût entreprise. Ces deux motions furent acceptées par le Grand Conseil et renvoyées à une commission parlementaire présidée par M. Jacques Mermoud, député. Cette commission, après avoir pris l'avis de M. Roger Girod, professeur de sociologie à l'université, demanda que le Grand Conseil transmette le projet au Conseil d'Etat, afin que celui-ci charge des experts de sa réalisation. Cette procédure fut acceptée.

M. Charles Duchemin, alors Conseiller d'Etat, chef du département de l'intérieur et de l'agriculture, après en avoir informé le Conseil d'Etat, confia à M. R. Girod le soin d'organiser et de diriger les travaux. Celui-ci s'entoura de deux de ses collègues du Centre de recherches de la faculté des sciences économiques et sociales, MM. Dusan Sidjanski et Luigi Solari. Différents spécialistes furent appelés à participer aux séances de travail. La composition de cette commission d'étude évolue selon les exigences de chaque phase de l'enquête (1).

M. Marcel Girardin, secrétaire général du département de l'intérieur et de l'agriculture a participé aux principales séances, de même que M. Jacques Mermoud, en sa qualité de président de la commission parlementaire ad hoc, jusqu'au moment où cette dernière eut achevé sa tâche.

Le service cantonal de statistique a été chargé par le Conseil d'Etat de la réalisation pratique des enquêtes par sondage, sur registres et par interviews, nécessitées par l'étude.

(1) Ont participé jusqu'ici à des réunions de la commission d'étude :

MM. Roger Girod, professeur de sociologie à l'université de Genève et président du groupe,

Dusan Sidjanski, professeur de science politique à l'université de Genève,

Luigi Solari, professeur d'économétrie à l'université de Genève,

Adalbert Korff, privat-docent attaché à la chaire de science politique de l'université de Genève,

MMe Yvette Montangero, ancienne assistante à l'institut de science politique de l'université de Lausanne,

MM. Bernard Crettaz et Jean Kellerhals, assistants de sociologie à l'université de Genève,

Luc Raymond, directeur-adjoint et Robert Pattaroni, chef de section, du service cantonal de statistique.

En plus des informations de base qu'elles apporteront au public et aux milieux politiques, ces recherches ont l'avantage de fournir à des universitaires des matériaux qui sont de nature à leur permettre d'enrichir beaucoup leur enseignement et les séminaires auxquels participent les étudiants. On ne saurait trop se réjouir de cette collaboration entre l'université et la cité, d'autant plus qu'elle a pour objet, en l'occurrence, un problème particulièrement préoccupant.

Le document présenté ici est un rapport préliminaire. Il donne un aperçu des premiers résultats obtenus.

2. INTRODUCTION

L'étude mise en chantier à Genève à propos de l'abstentionnisme est un travail de longue haleine. Aussi nous a-t-il paru désirable de faire connaître d'ores et déjà un certain nombre de données fondamentales.

*

* * *

En résumé, le plan général des travaux comporte :

1. une étude sur l'évolution du taux de participation dans tous les arrondissements et communes du canton depuis 1950 environ. Elle est en voie d'achèvement. La courbe de l'abstentionnisme selon les types de collectivité y sera examinée compte tenu, notamment, des changements entraînés par l'urbanisation du canton.
2. des monographies portant sur le déroulement des scrutins de 1965. Elles servent de guide aux personnes chargées d'analyser les statistiques établies par ailleurs au sujet de ces scrutins et enrichiront leurs commentaires.
3. un sondage en deux parties. La première est achevée. Elle a consisté en une série de relevés, opérés dans des registres ⁽¹⁾. La deuxième, qui se fera par interviews, devrait, si possible, commencer rapidement. Elle apporterait des informations supplémentaires qui auraient notamment pour avantage d'éclairer à certains égards l'attitude des abstentionnistes. C'est à ce plan, évidemment, qu'il faut faire porter l'analyse si l'on veut saisir de façon directe quelques-unes des motivations des citoyens et citoyennes qui se désintéressent de la vie politique.

Le questionnaire établi en vue de ces interviews comprend, entre autres, des questions sur les causes que les citoyens et citoyennes attribuent eux-mêmes à l'abstentionnisme, sur leur opinion au sujet des partis et des grands problèmes politiques, sur leur degré d'intégration au sein de la collectivité genevoise (point très important, en raison de la forte immigration), sur le niveau de leurs connaissances, sur les solutions pratiques qu'ils envisageraient pour faciliter l'exercice du droit de vote, etc. Ce questionnaire a déjà été essayé au cours d'un sondage pilote effectué auprès de 80 personnes. Les résultats de l'expérience ont été positifs.

(1) voir en annexe la note du service cantonal de statistique

Le plan des recherches a été exposé de façon plus détaillée à la commission parlementaire que présidait M. Jacques Nermoud. Il est reproduit dans le deuxième rapport de celle-ci (27 décembre 1966), qui figure dans le mémorial du Grand Conseil (Nos 2318 - 2325 B, p.16 - 23). Le but sociologique de l'ensemble des observations entreprises est exprimé assez complètement dans le passage suivant de ce texte :

"L'abstentionnisme électoral est sans doute fonction moins de la psychologie des individus comme tels que de l'état de la collectivité, de l'organisation générale des activités de celle-ci et de l'intensité de cette action. C'est pourquoi le taux de participation varie d'un canton à l'autre, et, dans chaque canton, d'une commune à l'autre. Il importe, par conséquent d'étudier autant que possible - et cela est extrêmement difficile - les différences que l'on observe entre des régions très abstentionnistes et d'autres qui le sont moins, du point de vue des caractéristiques de leur vie proprement collective. C'est là, en somme, considérer en elle-même l'action d'intégration que ces unités sociales exercent sur leurs membres. Mais, quelle que soit cette action, elle atteint certaines fractions de la population plutôt que d'autres. D'où la deuxième perspective, qui est celle de l'analyse des facteurs qui font varier le degré de participation des catégories sociales (définies par l'âge, la durée de présence dans la région, le métier, la mentalité, etc.). Ces deux points de vue sont adoptés tour à tour".

*

* *

Des études assez nombreuses ont été consacrées à l'abstentionnisme ; quelques-unes en Suisse. Il est arrivé que de tels travaux portent sur deux scrutins successifs, par exemple les deux tours d'une élection en France. Ce procédé permet déjà d'établir sommairement des degrés de participation (citoyens qui ont voté aux deux tours, à un seul, à aucun).

Mais l'étude genevoise va plus loin puisqu'elle prend en considération sept scrutins, de types très divers, soit tous ceux de 1965. En d'autres termes, elle reflète le comportement électoral des mêmes personnes pendant une année.

Pour établir le degré de participation, quatre de ces sept scrutins ont été retenus. Il s'agit des scrutins cantonaux auxquels tous les citoyens et toutes les citoyennes du canton pouvaient participer. Deux des trois autres scrutins considérés en outre sont des votations fédérales ; seuls les hommes pouvaient donc y prendre part. Le troisième ne concernait que la ville de Genève.

Les classifications obtenues permettent de distinguer la fraction de l'électorat qui paraît se tenir tout à fait à l'écart des élections et votations et de subdiviser l'autre selon le degré de participation. Certaines caractéristiques sociologiques de chacun de ces groupes sont examinées, grâce aux données issues des relevés effectués dans les registres.

La recherche et le **dépouillement** des renseignements, ainsi que la préparation des tableaux, ont été effectués par le service cantonal de statistique. Il nous est agréable d'exprimer à la direction de cet organisme très efficace la reconnaissance de notre commission. M. Robert Pattaroni, membre de celle-ci et chef de section au service cantonal de statistique, a eu la responsabilité directe des opérations. Je tiens à le remercier très vivement de tout le soin et de toute la compétence qu'il a apportés à cette tâche considérable. Ces remerciements vont également à ses collaborateurs, notamment à M. Jean-Jacques Troester, et aux auxiliaires qui ont compulsé des piles de documents administratifs pour en extraire tous les renseignements recherchés.

Nous sommes également très redevables à Mme Yvette Montangero, qui a été chargée des analyses qui ont précédé la rédaction du commentaire des tableaux.

Sans l'appui constant de M. Marcel Girardin, secrétaire général du département de l'intérieur et de l'agriculture, ces travaux auraient été impossibles. Qu'il sache combien nous lui savons gré de son aide.

Nous tenons à exprimer tout particulièrement la reconnaissance de notre commission à M. Gilbert Duboule, qui est intervenu d'abord en qualité de député, comme initiateur de la recherche, avec M. Guy Fontanet, avant de la patronner une fois élu Conseiller d'Etat.

Le président de la commission d'étude

3. PREMIERS RESULTATS

3.1. Liste des tableaux statistiques

1ère série : participation selon le sexe

tableau 1.0. Degré de participation aux quatre scrutins cantonaux : 4 avril (FIPOI), 30 mai (augmentation des centimes additionnels), 24 octobre (élection du Grand Conseil), et 21 novembre (élection du Conseil d'Etat) 1965.

tableau 1.1. Participation au scrutin fédéral du 28 février 1965 (arrêtés pour la lutte contre le renchérissement).

tableau 1.2. Participation au scrutin municipal du 14 mars 1965 (augmentation des centimes additionnels de la ville de Genève).

tableau 1.3. Participation au scrutin cantonal du 4 avril 1965 (référendum contre la FIPOI).

tableau 1.4. Participation au scrutin fédéral du 16 mai 1965 (statut du lait et des produits laitiers).

tableau 1.5. Participation au scrutin cantonal du 30 mai 1965 (augmentation des centimes additionnels).

tableau 1.6. Participation au scrutin cantonal du 24 octobre 1965 (élection du Grand Conseil).

tableau 1.7. Participation au scrutin cantonal du 21 novembre 1965 (élection du Conseil d'Etat).

2ème série : participation selon le sexe et l'âge
Pour la 2ème série et les suivantes, la liste des tableaux .0. à .7. est identique à celle de la première.

3ème série : participation selon le sexe et la situation socio-professionnelle.

4ème série : participation selon le sexe et le revenu total.

5ème série : participation selon le sexe et l'année d'arrivée à Genève.

6ème série : participation selon le sexe et le canton ou pays de naissance.

3.2. Commentaires des tableaux statistiques (1)

3.2.0. Introduction

Les élections et votations de 1965 sont au nombre de sept : deux référendums fédéraux, celui du 28 février sur les arrêtés contre le renchérissement et celui du 16 mai sur le statut du lait ; deux référendums cantonaux, le 4 avril sur la FIPDI et le 30 mai sur l'augmentation des centimes additionnels ; un référendum municipal, le 14 mars, également sur de nouveaux centimes additionnels, en ville de Genève. Enfin, deux élections cantonales, le 24 octobre pour le Grand Conseil et le 21 novembre pour le Conseil d'Etat.

Les tableaux qui suivent se rapportent au degré de participation électorale. Celui-ci est mesuré d'après les quatre scrutins cantonaux de 1965.

A propos de chacune des variables retenues, un premier tableau contient des renseignements portant directement sur le degré de participation. Ce tableau est en trois parties :

- la première est formée des chiffres absolus. Exemple : répartition des ouvriers, des employés, etc., du point de vue du degré de participation.
- la deuxième indique, pour nous en tenir au même exemple, quelle est, parmi les personnes qui n'ont participé à aucun des quatre scrutins considérés, la proportion des ouvriers, des employés, etc.
- la troisième met en évidence comment les ouvriers se répartissent selon le degré de participation et donne les mêmes renseignements pour les employés, etc.

Ce premier tableau, le principal, est suivi, pour chaque variable, d'une série de tableaux complémentaires relatifs aux 7 scrutins de 1965 considérés séparément. Ces tableaux sont présentés aussi en trois parties, selon le principe ci-dessus. Ils permettent de voir dans quelle mesure la nature du scrutin a modifié le taux de participation des différentes catégories étudiées. Exemple : les ouvriers tendent-ils à s'intéresser plutôt à certains scrutins, les employés à d'autres, etc ?

(1) Par un groupe de rédaction de la commission d'étude, sur la base des notes des responsables de l'étude et d'après les analyses préliminaires d'Yvette Montangero.

3.2.1. Degré de participation de l'électorat dans son ensemble

Avant même de considérer les différences qui se dégagent pour chaque catégorie sociale, il convient d'examiner le degré de participation de l'électorat pris dans son ensemble. Cela peut se faire d'après la dernière ligne (total) du tableau 1.0.

Il apparaît que l'électorat se partage grosso modo en trois fractions d'un ordre de grandeur assez semblable : un tiers tout à fait passif (personnes n'ayant pris part à aucun des 4 scrutins cantonaux), un tiers de votants occasionnels (ont pris part à un ou deux de ces 4 scrutins) et un tiers de votants assez réguliers (ont voté 3 fois sur 4) ou constants (4 fois sur 4).

Les variations du taux de participation selon les scrutins traduisent la mesure dans laquelle les électeurs occasionnels ou assez réguliers se sont mis en mouvement à chaque occasion.

La proportion des votants, en 1965, fut à son maximum lors des élections cantonales (47,5 % ⁽¹⁾ de votants pour l'élection du Grand Conseil, le 24 octobre, et 50,4 % le 21 novembre, pour celle du Conseil d'Etat), ce qui demeure très médiocre.

Les autres scrutins étaient des votations. La participation fut de 47,0 % le 28 février pour la votation fédérale sur la surchauffe et seulement de 12,6 % le 16 mai pour l'autre votation fédérale (statut du lait).

La votation cantonale sur la FIPOI, du 4 avril, n'a attiré que 36,4 % de l'électorat, malgré le caractère assez mouvementé de la campagne qui l'avait précédée.

Ce taux fut légèrement dépassé lors de la votation cantonale du 30 mai sur les centimes additionnels (37,1 %). Tandis que, lors de la votation municipale de type similaire du 14 mars, limitée à la ville de Genève, la participation ne fut que de 24,5 %.

Les analyses qui suivent montreront jusqu'à quel point ces taux varient d'une partie à l'autre de la population. Elles amorceront également le portrait de l'abstentionniste intégral, du votant occasionnel et du citoyen plus actif, en faisant ressortir, à certains égards, la composition des trois "tiers" de l'électorat mentionnés plus haut.

(1) Les taux de participation mentionnés dans ces commentaires sont ceux de l'échantillon. Ils ne coïncident pas exactement avec les taux officiels calculés d'après le total des suffrages exprimés. Les différences varient de - 0,2% à + 1,8%, ce qui correspond à un degré de précision satisfaisant (voir à ce sujet la note du service cantonal de statistique, en annexe).

3.2.2. Participation selon le sexe

Ce point est traité de manière particulièrement attentive, dans ce rapport préliminaire, puisque le comportement des hommes et celui des femmes sont examinés séparément à propos de toutes les autres variables, pour les scrutins auxquels les citoyennes pouvaient prendre part.

L'écart qui sépare les hommes et les femmes du point de vue de l'abstentionnisme est important. Ce fait ressort de nombreuses enquêtes. Mais, en règle générale, cet écart paraît avoir tendance à diminuer avec le temps. Les cantons qui tardent à accorder le droit de vote aux femmes ne font en somme que reculer le moment où ce processus d'intégration commencera pour eux.

Dans une collectivité où l'introduction du suffrage féminin est récente, il est donc à peu près inévitable que la proportion de femmes qui votent soit relativement faible. Au surplus, à Genève, les conditions générales ne paraissent pas être favorables à la participation politique, à en juger par le fort abstentionnisme masculin.

Le tableau 1.0. apporte certaines précisions. Il montre que la fraction tout à fait passive de l'électorat (personnes n'ayant pris part à aucun des 4 scrutins considérés) est près de deux fois plus grande chez les femmes que chez les hommes, (41,6 % des femmes contre 24,3 % des hommes). Inversement, pour les personnes qui ont voté 4 fois sur 4, la fraction active est deux fois plus grande chez les hommes que chez les femmes : en l'occurrence, 26,2 % des hommes contre 13,5 % des femmes.

La variation de la participation selon les scrutins suit approximativement la même courbe pour les deux sexes : les scrutins qui attirent les citoyens plus que d'habitude attirent aussi davantage de citoyennes qu'à l'ordinaire, etc.

Pour les cinq scrutins auxquels participaient électeurs et électrices, le taux minimum de participation fut enregistré, pour les deux sexes, le 14 mars (centimes additionnels en ville de Genève). Il fut de 17,9 % pour les femmes et de 33,2 % pour les hommes. Le taux maximum fut atteint le 21 novembre (Conseil d'Etat), pour les deux sexes également : 42,3 % pour les femmes et 60,1 % pour les hommes.

3.2.3. Participation selon le sexe et l'âge

La participation croît avec l'âge (tableaux 2.0. et 2.1. à 2.7.): les citoyens et citoyennes de 20 à 24 ans sont fortement abstentionnistes, 36,3 % des hommes de cette classe d'âges et 43,1 % des femmes n'ont voté à aucun des 4 scrutins cantonaux, tandis que seuls 9 % d'entre eux, pour les hommes comme pour les femmes, ont pris part aux quatre scrutins. Les femmes de 20 à 24 ans s'abstiennent donc dans une plus forte proportion que les hommes du même âge, mais elles comptent autant de votantes régulières que ceux-ci.

En passant aux classes d'âges supérieures (25 à 34 ans, 35 à 44 ans et 45 à 54 ans), on constate que la proportion de votants à 3 ou 4 scrutins progresse régulièrement, tandis que celle des abstentionnistes diminue d'une classe d'âges à l'autre - cette évolution est très nette chez les hommes, plus irrégulière chez les femmes.

Les personnes de 55 à 64 ans comptent le plus fort pourcentage de votants réguliers (à 3 ou 4 scrutins), soit 56,9 % des citoyens et 35,6 % des citoyennes de cet âge, pour une moyenne de l'ensemble de 47,6 % (hommes) et de 27,2 % (femmes), et aussi, pour les deux sexes, le taux le plus faible d'abstentionnistes systématiques (15,6 % et 34,5 %).

Parmi les personnes de 65 ans et plus, les abstentionnistes sont en plus forte proportion que dans la classe d'âges précédente et les participants réguliers (ont voté 3 ou 4 fois), moins nombreux. Les femmes de cet âge sont même les plus abstentionnistes de toutes : 47,3 % se sont en effet abstenues aux 4 scrutins ; elles n'ont joui du droit de vote qu'à partir de leur soixantième année environ, à un âge où il est difficile d'adopter de nouvelles habitudes.

Les classes d'âges les plus jeunes sont donc fortement abstentionnistes. Cependant les abstentionnistes intégraux (ont voté 0 fois sur 4) sont pour les deux tiers âgés de 35 ans et plus (ces personnes représentent 73,8 % de l'échantillon, soit les trois quarts).

Par conséquent, il ne suffirait pas de modifier l'attitude des jeunes pour faire augmenter considérablement le taux global de participation.

Le groupe des participants réguliers (ont voté 3 ou 4 fois) comprend un plus fort pourcentage de personnes de 35 ans et plus que l'ensemble de l'échantillon, tandis que les personnes de 20 à 34 ans sont en plus faible proportion chez les participants réguliers que dans le total de la population étudiée. Mais elles sont plus représentées dans le groupe des abstentionnistes systématiques (ont voté 0 fois) et des participants occasionnels (1 ou 2 fois).

Les travaux sur la participation aboutissent généralement à des constatations semblables à celles qui précèdent, en ce sens qu'ils font apparaître que, par rapport au taux moyen de participation propre à une collectivité donnée, le pourcentage des votants est moins élevé chez les jeunes que parmi les citoyens et les citoyennes plus âgés. Cela atteste que l'avancement en âge s'accompagne normalement d'un progrès de l'intégration politique des individus (socialisation politique, dans le jargon des spécialistes). Le problème est d'accélérer ce processus.

En examinant le taux de la participation électorale des différentes classes d'âges aux sept scrutins de 1965, on observe la même progression de la participation en fonction de l'âge que pour les quatre scrutins cantonaux.

3.2.4. Participation selon le sexe, le statut socio-professionnel et le revenu

Le statut socio-professionnel permet de délimiter des ensembles qui correspondent approximativement à des couches sociales : manoeuvres, ouvriers, employés, cadres, etc.⁽¹⁾. Ces catégories se classent toujours plus ou moins dans le même ordre, par rapport aux différents critères de niveau de vie et de rang social, quoique, bien entendu, les chevauchements ne soient pas négligeables.

En particulier, le revenu tend à différer systématiquement, en moyenne, d'une couche sociale à l'autre. C'est pourquoi, ce paragraphe se rapportera à la fois à la catégorie socio-professionnelle, ou couche sociale, et au revenu⁽²⁾.

(1) la composition des catégories socio-professionnelles figure en annexe au tableau 3.0.

(2) il s'agit du revenu brut fiscal du contribuable, c'est-à-dire, pour les personnes mariées, du revenu brut du ménage.

Plus la position occupée sous ces deux rapports est favorable, plus le taux de participation est élevé dans l'ensemble (tableaux 3.0. et 4.0., et tableaux 3.1. à 3.7. et 4.1. à 4.7.).

Ce fait est particulièrement net pour les hommes. Il a été mis en relief également par des travaux effectués ailleurs.

Nous constaterons, par exemple, que, parmi les hommes qui appartiennent aux couches dirigeantes - au demeurant fort peu nombreux - le pourcentage des votants réguliers (ont voté 3 ou 4 fois sur 4) est de 65,7 %, il est de 59,6 % pour les cadres, tandis qu'il n'atteint que 36,6 % pour les manoeuvres et 42,9 % pour les ouvriers. Pour les employés, ce pourcentage est de 49,4 % et pour les couches moyennes, groupe hétérogène ⁽¹⁾, de 50,2 %.

Du point de vue des revenus, l'ordre est le même. Pour les hommes appartenant à un ménage dont le revenu brut annuel va jusqu'à F. 6'000.-- : 24,8 % de votants réguliers, de F. 7'000 à 12'000 : 33,4 %, de F. 13'000 à 18'000 : 48,5 %, de F. 19'000 à 24'000 : 56,3 %, de F. 25'000 à 30'000 : 53,5 %, F. 31'000 et plus : 64,5 %.

Inversement, la proportion des citoyens passifs (n'ayant participé à aucun des 4 scrutins en jeu) est de l'ordre de 10 % environ chez les dirigeants et dans la catégorie supérieure de revenu, tandis qu'elle est approximativement 3 fois plus forte pour les hommes qui occupent l'autre extrême dans les classifications selon la situation socio-professionnelle et le revenu.

Les femmes qui n'exercent pas de profession ("ménagères" et, en grande partie, "autres cas" des tableaux 3.0.) sont très nombreuses. Elles représentent à peu près les deux tiers du total. Elles appartiennent à tous les niveaux sociaux. Leur degré de participation électorale est supérieur à celui des femmes qui exercent une profession, à une exception près.

Cette exception est constituée par les femmes qui sont classées sous "cadres". Celles-ci sont très peu nombreuses (44 cas en tout, à quoi s'ajouteraient 7 femmes ayant un poste dirigeant). Parmi ces cadres féminins, 45,4 % votent régulièrement (3 ou 4 fois sur 4). Ce taux, sans être identique à celui des cadres masculins, est comparativement fort.

(1) voir la composition des catégories socio-professionnelles figurant en annexe au tableau 3.0.

Le pourcentage des votantes régulières est de l'ordre de 25,0 % pour les femmes manoeuvres, les ouvrières et les employées. Il est extraordinairement bas pour le groupe très restreint des petites commerçantes, etc. ("couches moyennes").

Parmi les "ménagères", celles qui votent régulièrement représentent 30,9 % de l'ensemble.

Le degré de participation des femmes varie de la même façon que celui des hommes par classe de revenu (rappelons qu'il s'agit du revenu brut fiscal du contribuable, c'est-à-dire celui du ménage pour les femmes mariées ayant ou non une activité professionnelle) : 20,4 % par exemple, pour les femmes appartenant à un ménage où le revenu n'est pas supérieur à F. 6'000 par an et 43,6 % pour celles qui font partie d'une famille disposant de F. 31'000 ou plus par an.

Des analyses par âge, état civil, degré d'isolement, forme d'éducation, motivations, etc., et des travaux sur le système local des forces politiques et son implantation sociologique, seraient seuls de nature à éclairer les raisons des variations dont il vient d'être question, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Notons cependant, en particulier, que l'analyse de la participation en fonction du revenu offre un nouvel élément de compréhension de l'abstentionnisme féminin. En effet, si les femmes votent moins que les hommes à revenu égal, elles sont aussi beaucoup plus nombreuses à disposer de petits revenus (jusqu'à F. 12'000 : 40,1 % des femmes contre 24,7 % des hommes). Cette disparité ne peut manquer de peser sur le taux d'abstentionnisme féminin.

Les variations du degré de participation selon la situation sociale et le revenu ont pour effet de déformer la composition sociologique de l'électorat actif comme le montrent les chiffres que voici :

Revenu brut fiscal du contribuable (ou du ménage)	Degré de participation (hommes et femmes) selon le revenu (1)							
	0		1 et 2		3 et 4		Total	
F.	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Jusqu'à 12'000	590	47,7	391	34,9	315	22,7	1'296	34,6
13'000 à 24'000	432	39,0	499	44,6	656	47,2	1'637	43,7
24'000 et plus	165	13,3	230	20,5	418	30,1	813	21,7
Total	1'237	100,0	1'120	100,0	1'389	100,0	3'746	100,0

(1) d'après le tableau 4.0.

Près du tiers des votants les plus actifs appartiennent à une famille disposant de plus de F. 2'000 par mois, la moitié environ ont un revenu familial de l'ordre de F. 1'000 à 2'000, et pour moins du quart le revenu du ménage est inférieur à F. 1'000. Parmi les abstentionnistes persistants, la proportion de personnes appartenant à un ménage qui dispose de moins de F. 1'000 par mois est double, approximativement, et celle des personnes classées dans le haut du tableau, au point de vue des ressources, est très faible.

D'un scrutin à l'autre, les différences qui distinguent les couches sociales et catégories de revenu, du point de vue de la participation électorale, se maintiennent dans l'ensemble.

3.2.5. Participation selon le sexe, l'année d'arrivée à Genève et le canton ou pays de naissance

De nouveau, nous pouvons considérer deux variables simultanément. Elles nous intéressent ici l'une et l'autre comme moyen de distinguer les électeurs qui appartiennent depuis leur naissance à la collectivité genevoise et les immigrants, anciens ou récents ⁽¹⁾.

À Genève, ces cas sont très nombreux : 42,5 % de l'échantillon est formé de personnes nées dans le canton de Genève, 17,6 % s'y sont installés avant 1945, 15,6 % de 1945 à 1954 et 24,3 % depuis 1955. Pour beaucoup de personnes, notamment des femmes, la date d'arrivée à Genève n'a pas pu être établie d'après les sources administratives. Ces personnes ont été laissées de côté pour calculer les pourcentages qui précèdent.

Parmi les personnes récemment arrivées, beaucoup sont certainement en séjour plutôt temporaire, pour quelques mois ou quelques années. Ce cas est particulièrement fréquent en ce qui concerne les jeunes.

Sans aucun doute, le fait que Genève ait en permanence à assimiler de forts contingents de nouveaux arrivants explique pour une bonne part son taux élevé d'abstentionnisme.

(1) Abstraction faite des cas spéciaux : Genevois nés hors du canton pendant un séjour de leur famille à l'étranger, etc.

On pourrait cependant supposer que ces citoyens nouveaux, comprenant beaucoup de Confédérés qui viennent de cantons où la participation moyenne est plus forte qu'à Genève, contribuent à empêcher l'abstentionnisme genevois de prendre de plus graves proportions encore.

Mais cette idée ne se vérifie pas. Cela tend à confirmer l'une des hypothèses de base de l'étude, selon laquelle les traits individuels de comportement importent moins, en l'occurrence, que les structures de la collectivité.

En effet, une fois à Genève, les citoyens provenant du reste de la Suisse (tableau 6.0.), notamment de la Suisse allemande, subissent la pression du système ambiant. Leur degré de participation est même moindre que celui des personnes nées à Genève. Cette différence tient sans doute au fait qu'ils sont souvent moins intégrés à la vie locale, peut être aussi plus représentés parmi les travailleurs d'exécution que parmi les cadres, etc.

Les hommes nés à Genève comptent, par exemple, 53,5 % de votants réguliers (ont voté 3 ou 4 fois sur 4). Cette proportion est de 45,5 % pour les hommes nés ailleurs en Suisse romande, et tombe à 33,6 % pour ceux qui viennent de Suisse alémanique ou du Tessin. Les hommes nés à l'étranger comptent 45,6 % de votants réguliers. Leur degré d'intégration semble donc assez fort puisqu'il est égal à celui des Confédérés venus de Suisse romande. Cela est vrai aussi bien des Suisses nés à l'étranger que des naturalisés (1).

Pour les femmes nées à Genève, la proportion est de 34,3 % de votantes régulières, pour celles qui sont nées ailleurs en Suisse romande : 23,1 %, pour celles qui viennent de Suisse allemande : 24,9% et pour celles qui sont nées à l'étranger : 22,3 % (pourcentage très voisin de celui des Romandes).

Les hommes arrivés à partir de 1955 ne comptent que 28,3 % de votants réguliers et les femmes 17 %. Pour ce qui est des citoyens installés à Genève avant 1955, cette proportion est beaucoup plus élevée. Elle est très proche de celle des hommes nés à Genève.

(1) Les étrangers - nés à Genève ou ailleurs - qui ont acquis la nationalité suisse comptent même 51,2 % de votants réguliers (3 ou 4 fois).

Pour les femmes, des différences assez analogues sont enregistrées.

On pourrait se demander si les Confédérés s'intéressent davantage à la politique fédérale qu'à la politique cantonale et municipale. Ce problème ne se pose que pour les hommes. Les données comparatives que voici l'éclairent quelque peu :

Taux de participation lors des 7 scrutins de 1965, selon la région de naissance (hommes) (1)

	Nés en Suisse allemande (ou Tessin)	Nés en Suisse romande	Nés dans le cant. Genève
23 février (fédéral)	43,0	47,9	50,4
14 mars (municipal)	33,7	33,7	36,0
4 avril (cantonal)	41,5	42,1	49,9
16 mai (fédéral)	12,7	11,1	14,3
30 mai (cantonal)	39,3	48,3	51,4
24 octobre (cantonal)	47,4	54,2	62,4
21 novembre (cantonal)	48,6	58,6	67,3

(1) selon les tableaux 6.1. à 6.7.

Il n'est pas possible de dire que les électeurs confédérés tendent à se détourner systématiquement des scrutins de portée locale. Leur taux de participation évolue, d'un scrutin à l'autre, à peu près comme celui des personnes nées à Genève.

En tout cas, les trois groupes distingués ci-dessus (hommes nés dans le canton de Genève, hommes nés ailleurs en Suisse romande, hommes nés en Suisse allemande ou au Tessin) se classent dans le même ordre, selon le pourcentage de votants, lors des sept scrutins en cause. Les deux derniers groupes ont un taux de participation identique à l'occasion de la votation municipale du 14 mars. Il semble donc, qu'une fois tirés de l'abstention totale, les citoyens venus de l'extérieur ne concentrent pas leur intérêt sur les affaires fédérales mais accordent également de l'attention aux problèmes locaux.

Rappelons simplement pour terminer, que nous n'avons considéré ici que quelques aspects du problème, parmi les plus classiques. Seule une première partie de l'étude est terminée, ce qui confère aux analyses que l'on peut faire présentement le caractère d'une esquisse partielle et provisoire.

Soulignons encore que les évolutions à long terme, très importantes, sont laissées de côté ici, puisque tous les renseignements utilisés se rapportent à une même année.

3.3. Tableaux statistiques

Avertissement

Les tableaux qui suivent contiennent un certain nombre de données établies par l'enquête statistique sur registres. On y trouvera des chiffres absolus et relatifs mettant en relation l'abstentionnisme et quelques variables fondamentales.

Les variables retenues ont été sélectionnées à cause de leur intérêt propre. Pour mettre en évidence leur véritable rôle par rapport à l'ensemble des facteurs de l'abstentionnisme, des analyses plus poussées sont nécessaires. Par conséquent, la lecture même approfondie de ces tableaux ne saurait avoir qu'une valeur purement descriptive et provisoire.

On s'étonnera peut-être de constater que le total de l'échantillon n'est pas identique d'un scrutin à l'autre. Ces variations proviennent des raisons suivantes :

1. Les scrutins sont de types différents : les scrutins fédéraux excluent les citoyennes de l'échantillon tandis que le scrutin municipal ne comprend que les électeurs et électrices de la ville de Genève.
2. L'échantillon a été établi sur la base du rôle des électeurs pour le scrutin du 30 mai. Les recherches de renseignements ont permis de constater qu'un certain nombre de personnes décédées ou ayant quitté Genève étaient encore inscrites sur les rôles électoraux. L'échantillon s'est trouvé ainsi diminué de ces personnes qui n'étaient plus électrices au moment du scrutin.⁽¹⁾
3. D'autre part, du fait que l'échantillon a été établi sur la base du rôle des électeurs pour la votation du 30 mai, lors des consultations précédant celle-ci l'on a dû retrancher de l'échantillon les personnes n'ayant pas encore atteint leur vingtième année ou leur quatrième mois de résidence. Pour les votations qui ont suivi celle du 30 mai, il a fallu alors soustraire de l'échantillon les personnes décédées ou absentes de Genève après cette date.

Pour d'autres explications à ce sujet, voir la note du service cantonal de statistique, en annexe à ce rapport.

(1) soit moins 1,2 % de l'échantillon, différence extrêmement faible par rapport à celle décelée dans d'autres pays.

1. PARTICIPATION SELON LE SEXE

Tableau 1.0. : scrutins cantonaux des 4 avril (FIPOI), 30 mai (augment. des cts addit.), 24 octobre (élection du Grand Conseil), et 21 novembre (élection du Conseil d'Etat) 1965.

	ELECTEURS ⁽¹⁾ AYANT VOTE 0, 1, 2, 3 ou 4 FOIS SUR LES 4 SCRUTINS CANTONAUX																	
	Nombres absolus (échantillon)						Pourcentages selon le degré de participation						Pourcentages selon le sexe					
	0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total
Hommes	415	233	246	365	447	1 706	31,4	40,2	42,4	55,0	60,2	43,9	24,3	13,7	14,4	21,4	26,2	100,0
Femmes	906	347	334	299	295	2 181	68,6	59,8	57,6	45,0	39,8	56,1	41,6	15,9	15,3	13,7	13,5	100,0
TOTAL	1 321	580	580	664	742	3 887	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	34,0	14,9	14,9	17,1	19,1	100,0

(1) Ne sont pris en considération que les électeurs résidant à Genève lors des quatre scrutins.

Tableau 1.1. : scrutin fédéral du 28 février 1965 (arrêtés pour la lutte contre le renchérissement)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon la participation			Pourcentages selon le sexe		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Hommes	823	928	1 751	100,0	100,0	100,0	47,0	53,0	100,0
Femmes
TOTAL	823	928	1 751	100,0	100,0	100,0	47,0	53,0	100,0

1. PARTICIPATION SELON LE SEXE (suite)

Tableau 1.2. : scrutin municipal du 14 mars 1965 (augmentation des cts addit. de la ville de Genève)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon la participation			Pourcentages selon le sexe		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Hommes	359	721	1 080	58,4	38,0	43,0	33,2	66,8	100,0
Femmes	256	1 174	1 430	41,6	62,0	57,0	17,9	82,1	100,0
TOTAL	615	1 895	2 510	100,0	100,0	100,0	24,5	75,5	100,0

Tableau 1.3. : scrutin cantonal du 4 avril 1965 (référendum contre la FIPOI)

Hommes	796	960	1 756	55,1	38,0	44,2	45,3	54,7	100,0
Femmes	649	1 565	2 214	44,9	62,0	55,8	29,3	70,7	100,0
TOTAL	1 445	2 525	3 970	100,0	100,0	100,0	36,4	63,6	100,0

Tableau 1.4. : scrutin fédéral du 16 mai 1965 (statut du lait et des produits laitiers)

Hommes	221	1 537	1 758	100,0	100,0	100,0	12,6	87,4	100,0
Femmes
TOTAL	221	1 537	1 758	100,0	100,0	100,0	12,6	87,4	100,0

1. PARTICIPATION SELON LE SEXE (suite)

Tableau 1.5. : scrutin cantonal du 30 mai 1965 (augmentation des cts additionnels)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon la participation			Pourcentages selon le sexe		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Hommes	837	922	1 759	56,6	36,8	44,2	47,6	52,4	100,0
Femmes	641	1 582	2 223	43,4	63,2	55,8	28,8	71,2	100,0
TOTAL	1 478	2 504	3 982	100,0	100,0	100,0	37,1	62,9	100,0

Tableau 1.6. : scrutin cantonal du 24 octobre 1965 (élection du Grand Conseil)

Hommes	972	746	1 718	52,4	36,4	44,0	56,6	43,4	100,0
Femmes	884	1 306	2 190	47,6	63,6	56,0	40,4	59,6	100,0
TOTAL	1 856	2 052	3 908	100,0	100,0	100,0	47,5	52,5	100,0

Tableau 1.7. : scrutin cantonal du 21 novembre 1965 (élection du Conseil d'Etat)

Hommes	1 029	682	1 711	52,3	35,2	43,8	60,1	39,9	100,0
Femmes	937	1 254	2 191	47,7	64,8	56,2	42,8	57,2	100,0
TOTAL	1 966	1 936	3 902	100,0	100,0	100,0	50,4	49,6	100,0

2. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'AGE

Tableau 2.0. : scrutins cantonaux des 4 avril (FIPOI), 30 mai (augment. des cts addit.), 24 octobre (élection du Grand Conseil), et 21 novembre (élection du Conseil d'Etat) 1965.

		ELECTEURS ⁽¹⁾ AYANT VOTE 0, 1, 2, 3 ou 4 FOIS SUR LES 4 SCRUTINS CANTONAUX.																	
		Nombres absolus (échantillon)						Pourcentages selon le degré de participation						Pourcentages selon le sexe et la classe d'âges					
		0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total
20 - 24	H	52	32	29	17	13	143	12,5	13,7	11,8	4,6	2,9	8,4	36,3	22,4	20,3	11,9	9,1	100,0
	F	72	33	29	18	15	167	7,9	9,5	8,7	6,0	5,1	7,7	43,1	19,7	17,4	10,8	9,0	100,0
25 - 34	H	111	57	49	55	57	329	26,8	24,5	19,9	15,1	12,7	19,3	33,8	17,3	14,9	16,7	17,3	100,0
	F	171	65	63	40	41	380	18,9	18,7	18,8	13,4	13,9	17,4	45,0	17,1	16,6	10,5	10,8	100,0
35 - 44	H	78	45	41	83	101	348	18,8	19,3	16,7	22,7	22,6	20,4	22,4	12,9	11,8	23,9	29,0	100,0
	F	146	70	70	48	53	387	16,1	20,2	20,9	16,1	18,0	17,7	37,7	18,1	18,1	12,4	13,7	100,0
45 - 54	H	57	36	47	74	83	297	13,7	15,4	19,1	20,3	18,6	17,4	19,2	12,1	15,8	24,9	28,0	100,0
	F	154	64	50	63	48	379	17,0	18,4	15,0	21,1	16,3	17,4	40,6	16,9	13,2	16,6	12,7	100,0
55 - 64	H	51	40	50	74	112	327	12,3	17,2	20,3	20,3	25,1	19,1	15,6	12,2	15,3	22,6	34,3	100,0
	F	135	55	62	71	68	391	14,9	15,9	18,6	23,7	23,0	17,9	34,5	14,1	15,8	18,2	17,4	100,0
65 et +	H	66	23	30	62	81	262	15,9	9,9	12,2	17,0	18,1	15,4	25,2	8,8	11,4	23,7	30,9	100,0
	F	228	60	60	59	70	477	25,2	17,3	18,0	19,7	23,7	21,9	47,8	12,6	12,6	12,3	14,7	100,0
TOTAL	H	415	233	246	365	447	1 706	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	24,3	13,7	14,4	21,4	26,2	100,0
	F	906	347	334	299	295	2 181	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	41,6	15,9	15,3	13,7	13,5	100,0

(1) Ne sont pris en considération que les électeurs résidant à Genève pour les 4 scrutins.

2. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'ÂGE (suite)

Tableau 2.1. : scrutin fédéral du 28 février 1965 (arrêtés pour la lutte contre le renchérissement)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon la participation			Pourcentages selon le sexe et la classe d'âges		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
20 - 24	45	109	154	5,5	11,7	8,8	29,2	70,8	100,0
25 - 34	124	215	339	15,1	23,2	19,4	36,6	63,4	100,0
35 - 44	175	175	350	21,2	18,9	20,0	50,0	50,0	100,0
45 - 54	152	150	302	18,5	16,2	17,2	50,3	49,7	100,0
55 - 64	187	144	331	22,7	15,5	18,9	56,5	43,5	100,0
65 et +	140	135	275	17,0	14,5	15,7	50,9	49,1	100,0
TOTAL	823	928	1 751	100,0	100,0	100,0	47,0	53,0	100,0

2. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'AGE (suite)

Tableau 2.2. : scrutin municipal du 14 mars 1965 (augmentation des cts addit. de la ville de Genève)

	Nombres absolus			Pourcentages selon la participation			Pourcentages selon le sexe et la classe d'âges			
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	
20 - 24	H	17	86	103	4,7	11,9	9,5	16,5	83,5	100,0
	F	12	83	95	4,7	7,1	6,6	12,6	87,4	100,0
25 - 34	H	43	131	174	12,0	18,2	16,1	24,7	75,3	100,0
	F	37	178	215	14,5	15,2	15,0	17,2	82,8	100,0
35 - 44	H	71	142	213	19,8	19,7	19,7	33,3	66,7	100,0
	F	32	212	244	12,5	18,1	17,1	13,1	86,9	100,0
45 - 54	H	63	134	197	17,6	18,6	18,3	32,0	68,0	100,0
	F	43	206	249	16,8	17,5	17,4	17,3	82,7	100,0
55 - 64	H	88	125	213	24,5	17,3	19,7	41,3	58,7	100,0
	F	59	221	280	23,0	18,8	19,6	21,1	78,9	100,0
65 et +	H	77	103	180	21,4	14,3	16,7	42,8	57,2	100,0
	F	73	274	347	28,5	23,3	24,3	21,0	79,0	100,0
TOTAL	H	359	721	1 080	100,0	100,0	100,0	33,2	66,8	100,0
	F	256	1 174	1 430	100,0	100,0	100,0	17,9	82,1	100,0

2. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'AGE (suite)

Tableau 2.3. : scrutin cantonal du 4 avril 1965 (référendum contre la FIPOI)

	Nombres absolus			Pourcentages selon la participation			Pourcentages selon le sexe et la classe d'âges			
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	
20 - 24	H	49	109	158	6,2	11,3	9,0	31,0	69,0	100,0
	F	47	125	172	7,2	8,0	7,8	27,3	72,7	100,0
25 - 34	H	120	219	339	15,1	22,8	19,3	35,4	64,6	100,0
	F	98	291	389	15,1	18,6	17,6	25,2	74,8	100,0
35 - 44	H	166	184	350	20,8	19,2	19,9	47,4	52,6	100,0
	F	112	277	389	17,3	17,7	17,6	28,8	71,2	100,0
45 - 54	H	143	159	302	18,0	16,6	17,2	47,4	52,6	100,0
	F	114	267	381	17,6	17,1	17,2	29,9	70,1	100,0
55 - 64	H	181	151	332	22,7	15,7	18,9	54,5	45,5	100,0
	F	139	254	393	21,4	16,2	17,7	35,4	64,6	100,0
65 et +	H	137	138	275	17,2	14,4	15,7	49,8	50,2	100,0
	F	139	351	490	21,4	22,4	22,1	28,4	71,6	100,0
TOTAL	H	796	960	1 756	100,0	100,0	100,0	45,3	54,7	100,0
	F	649	1 565	2 214	100,0	100,0	100,0	29,3	70,7	100,0

2. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'AGE (suite)

Tableau 2.4. : scrutin fédéral du 16 mai 1965 (statut du lait et des produits laitiers)

	Nombres absolus			Pourcentages selon la participation			Pourcentages selon le sexe et la classe d'âges		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
20 - 24	16	145	161	7,2	9,4	9,2	9,9	90,1	100,0
25 - 34	31	307	338	14,0	20,0	19,2	9,2	90,8	100,0
35 - 44	47	303	350	21,3	19,7	19,9	13,4	86,6	100,0
45 - 54	43	259	302	19,5	16,8	17,2	14,2	85,8	100,0
55 - 64	42	290	332	19,0	18,9	18,9	12,7	87,3	100,0
65 et +	42	233	275	19,0	15,2	15,6	15,3	84,7	100,0
TOTAL	221	1 537	1 758	100,0	100,0	100,0	12,6	87,4	100,0

2. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'AGE (suite)

Tableau 2.5. : scrutin cantonal du 30 mai 1965 (augmentation des cts additionnels)

	Nombres absolus			Pourcentages selon la participation			Pourcentages selon le sexe et la classe d'âges			
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	
20 - 24	H	48	114	162	5,7	12,4	9,2	29,6	70,4	100,0
	F	49	131	180	7,6	8,3	8,1	27,2	72,8	100,0
25 - 34	H	135	205	340	16,1	22,2	19,3	39,7	60,3	100,0
	F	105	286	391	16,4	18,1	17,6	26,9	73,1	100,0
35 - 44	H	178	172	350	21,3	18,6	19,9	50,9	49,1	100,0
	F	123	266	389	19,2	16,8	17,5	31,6	68,4	100,0
45 - 54	H	151	151	302	18,1	16,4	17,2	50,0	50,0	100,0
	F	108	273	381	16,9	17,2	17,1	28,3	71,7	100,0
55 - 64	H	190	142	332	22,7	15,4	18,9	57,2	42,8	100,0
	F	131	262	393	20,4	16,6	17,7	33,3	66,7	100,0
65 et +	H	135	138	273	16,1	15,0	15,5	49,5	50,5	100,0
	F	125	364	489	19,5	23,0	22,0	25,6	74,4	100,0
TOTAL	H	837	922	1 759	100,0	100,0	100,0	47,6	52,4	100,0
	F	641	1 582	2 223	100,0	100,0	100,0	28,8	71,2	100,0

2. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'AGE (suite)

Tableau 2.6. : scrutin cantonal du 24 octobre 1965 (élection du Grand Conseil)

	Nombres absolus			Pourcentages selon la participation			Pourcentages selon le sexe et la classe d'âges		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
20 - 24 H	55	93	148	5,7	12,5	8,6	37,2	62,8	100,0
F	59	116	175	6,7	8,9	8,0	33,7	66,3	100,0
25 - 34 H	141	191	332	14,5	25,6	19,3	42,5	57,5	100,0
F	133	248	381	15,0	19,0	17,4	34,9	65,1	100,0
35 - 44 H	218	130	348	22,4	17,4	20,3	62,6	37,4	100,0
F	174	213	387	19,7	16,3	17,7	45,0	55,0	100,0
45 - 54 H	184	114	298	18,9	15,3	17,3	61,7	38,3	100,0
F	154	225	379	17,4	17,2	17,3	40,6	59,4	100,0
55 - 64 H	210	118	328	21,6	15,8	19,1	64,0	36,0	100,0
F	184	207	391	20,8	15,9	17,8	47,1	52,9	100,0
65 et + H	164	100	264	16,9	13,4	15,4	62,1	37,9	100,0
F	180	297	477	20,4	22,7	21,8	37,7	62,3	100,0
TOTAL H	972	746	1 718	100,0	100,0	100,0	56,6	43,4	100,0
F	884	1 306	2 190	100,0	100,0	100,0	40,4	59,6	100,0

2. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'AGE (suite)

Tableau 2.7. : scrutin cantonal du 21 novembre 1965 (élection du Conseil d'Etat)

	Nombres absolus			Pourcentages selon la participation			Pourcentages selon le sexe et la classe d'âges		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
20 - 24 H	49	97	146	4,8	14,2	8,5	33,6	66,4	100,0
F	63	112	175	6,7	8,9	8,0	36,0	64,0	100,0
25 - 34 H	153	178	331	14,9	26,1	19,4	46,2	53,8	100,0
F	142	240	382	15,2	19,1	17,4	37,2	62,8	100,0
35 - 44 H	219	129	348	21,3	18,9	20,3	62,9	37,1	100,0
F	157	230	387	16,8	18,4	17,7	40,6	59,4	100,0
45 - 54 H	208	89	297	20,2	13,1	17,4	70,0	30,0	100,0
F	169	210	379	18,0	16,8	17,3	44,6	55,4	100,0
55 - 64 H	233	94	327	22,6	13,8	19,1	71,3	28,7	100,0
F	210	181	391	22,4	14,4	17,8	53,7	46,3	100,0
65 et + H	167	95	262	16,2	13,9	15,3	63,7	36,3	100,0
F	196	281	477	20,9	22,4	21,8	41,1	58,9	100,0
TOTAL H	1 029	682	1 711	100,0	100,0	100,0	60,1	39,9	100,0
F	937	1 254	2 191	100,0	100,0	100,0	42,8	57,3	100,0

3. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LA SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE ⁽¹⁾

Tableau 3.0. : scrutins cantonaux des 4 avril (FIPOI), 30 mai (augment. des cts addit.), 24 octobre (élection du Grand Conseil), et 21 novembre (élection du Conseil d'Etat) 1965.

		ELECTEURS ⁽²⁾ AYANT VOTE 0, 1, 2, 3, ou 4 FOIS SUR LES 4 SCRUTINS CANTONAUX																	
		Nombres absolus (échantillon)						Pourcentages selon le degré de participation						Pourcentages selon le sexe et la situation socio-professionnelle					
		0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total
Manoeuvres	H	34	21	23	23	22	123	8,2	9,0	9,3	6,3	4,9	7,2	27,6	17,1	18,7	18,7	17,9	100,0
	F	97	47	33	31	24	232	10,7	13,5	9,9	10,4	8,1	10,6	41,8	20,3	14,2	13,4	10,3	100,0
Ouvriers	H	141	84	61	106	109	501	34,0	36,0	24,8	29,1	24,4	29,4	28,1	16,8	12,2	21,2	21,7	100,0
	F	60	15	15	17	12	119	6,6	4,3	4,5	5,7	4,1	5,5	50,4	12,6	12,6	14,3	10,1	100,0
Employés	H	78	42	48	72	92	332	18,8	18,0	19,5	19,7	20,6	19,5	23,5	12,6	14,5	21,7	27,7	100,0
	F	179	69	48	52	39	387	19,8	19,9	14,4	17,4	13,2	17,7	46,3	17,8	12,4	13,4	10,1	100,0
Cadres	H	32	17	25	49	60	183	7,7	7,3	10,2	13,4	13,4	10,7	17,5	9,3	13,6	26,8	32,8	100,0
	F	8	4	12	5	15	44	0,9	1,2	3,6	1,7	5,1	2,0	18,2	9,1	27,3	11,3	34,1	100,0
Couches moy.	H	51	28	42	57	65	243	12,3	12,0	17,1	15,6	14,6	14,2	21,0	11,5	17,3	23,5	26,7	100,0
	F	35	14	6	1	4	60	3,9	4,0	1,8	0,3	1,4	2,8	58,3	23,3	10,0	1,7	6,7	100,0
Couches dir.	H	10	13	13	22	47	105	2,4	5,6	5,3	6,0	10,5	6,2	9,5	12,4	12,4	20,9	44,8	100,0
	F	2	2	-	2	1	7	0,2	0,6	-	0,7	0,3	0,3	28,6	28,6	-	28,6	14,2	100,0
Ménagères		308	142	152	132	137	871	34,0	40,9	45,5	44,1	46,4	40,0	35,4	16,3	17,4	15,2	15,7	100,0
Autres cas	H	69	28	34	36	52	219	16,6	12,1	13,8	9,9	11,6	12,8	31,5	12,8	15,5	16,4	23,8	100,0
	F	217	54	68	59	63	461	23,9	15,6	20,3	19,7	21,4	21,1	47,1	11,7	14,7	12,8	13,7	100,0
TOTAL	H	415	233	246	365	447	1 076	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	24,3	13,7	14,4	21,4	26,2	100,0
	F	906	347	334	299	295	2 181	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	41,6	15,9	15,3	13,7	13,5	100,0

(1) voir définitions à la page suivante

(2) Ne sont pris en considération que les électeurs résidant à Genève lors des 4 scrutins.

Manoeuvres : Ouvriers ou manoeuvres agricoles, autres manoeuvres, employés de maison, d'hôtel ou de restaurant, travail d'appoint de type manuel (femmes seulement).

Ouvriers : Ouvriers qualifiés ou semi-qualifiés (sauf ouvriers agricoles), contremaîtres, chefs d'équipe, auxiliaires de bureau et de magasin.

Employés : Employés, travail d'appoint non manuel (femmes seulement).

Cadres : Cadres administratifs ou commerciaux, instituteurs, éducateurs, maîtres secondaires, techniciens, dessinateurs techniques.

Couches moyennes : Agriculteurs exploitants, artisans, petits ou moyens commerçants, gérants de biens ou d'immeubles, agents d'assurance, cabinets d'affaires, représentants, femmes collaborant à l'activité du mari (petites entreprises commerciales et agricoles).

Couches dirigeantes : Directeurs, industriels, administrateurs, financiers, ingénieurs, professions libérales intellectuelles, artistiques, scientifiques, gros rentiers, prêtres, pasteurs, journalistes.

Ménagères

Autres cas : Sans indication (avec revenu), divers, sans activité connue (pas de revenu), retraités, petits ou moyens rentiers, étudiants, apprentis.

3. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LA SITUATION SOCIO - PROFESSIONNELLE ⁽¹⁾

Tableau 3.1. : scrutin fédéral du 28 février 1965 (arrêtés pour la lutte contre le renchérissement)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et la sit. socio-prof.		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Manoeuvres	50	75	125	6,1	8,1	7,1	40,0	60,0	100,0
Ouvriers	224	291	515	27,2	31,4	29,4	43,5	56,5	100,0
Employés	145	196	341	17,6	21,1	19,5	42,5	57,5	100,0
Cadres	106	82	188	12,9	8,8	10,7	56,4	43,6	100,0
Couches moy.	130	114	244	15,8	12,3	13,9	53,3	46,7	100,0
Couches dir.	70	34	104	8,5	3,7	6,0	67,3	32,7	100,0
Autres cas	98	136	234	11,9	14,6	13,4	41,9	58,1	100,0
TOTAL	823	928	1 751	100,0	100,0	100,0	47,0	53,0	100,0

(1) voir note du tableau 3.0.

3. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LA SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE ⁽¹⁾

Tableau 3.2. : scrutin municipal du 14 mars 1965 (augment. des cts addit. de la ville de Genève)

		Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et la sit. socio-prof.		
		Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Manoeuvres	H	19	45	64	5,3	6,3	5,9	29,7	70,3	100,0
	F	24	135	159	9,4	11,5	11,1	15,1	84,9	100,0
Ouvriers	H	94	238	332	26,2	33,0	30,7	28,3	71,7	100,0
	F	11	91	102	4,3	7,8	7,1	10,8	89,2	100,0
Employés	H	72	137	209	20,0	19,0	19,4	34,4	65,6	100,0
	F	47	227	274	18,3	19,3	19,2	17,2	82,8	100,0
Cadres	H	54	68	122	15,0	9,4	11,3	44,3	55,7	100,0
	F	9	17	26	3,5	1,4	1,8	34,6	65,4	100,0
Couches moy.	H	39	91	130	10,9	12,6	12,0	30,0	70,0	100,0
	F	4	42	46	1,6	3,6	3,2	8,7	91,3	100,0
Couches dir.	H	34	34	68	9,5	4,7	6,3	50,0	50,0	100,0
	F	2	3	5	0,8	0,3	0,4	40,0	60,0	100,0
Ménagères		94	415	509	36,7	35,3	35,6	18,5	81,5	100,0
Autres cas	H	47	108	155	13,1	15,0	14,4	30,3	69,7	100,0
	F	65	244	309	25,4	20,8	21,6	21,0	79,0	100,0
TOTAL	H	359	721	1 080	100,0	100,0	100,0	33,2	66,8	100,0
	F	256	1 174	1 430	100,0	100,0	100,0	17,9	82,1	100,0

(1) voir note du tableau 3.0.

3. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LA SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE (1)

Tableau 3.3. : scrutin cantonal du 4 avril 1965 (référendum contre la FIPOI)

		Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et la sit. socio-prof.		
		Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Manoeuvres	H	44	81	125	5,5	8,4	7,1	35,2	64,8	100,0
	F	65	169	234	10,0	10,8	10,6	27,8	72,2	100,0
Ouvriers	H	193	323	516	24,3	33,7	29,4	37,4	62,6	100,0
	F	30	96	126	4,6	6,1	5,7	23,8	76,2	100,0
Employés	H	165	176	341	20,7	18,3	19,4	48,4	51,6	100,0
	F	103	284	387	15,9	18,2	17,5	26,6	73,4	100,0
Cadres	H	107	81	188	13,5	8,4	10,7	56,9	43,1	100,0
	F	23	21	44	3,6	1,3	2,0	52,3	47,7	100,0
Couches moy.	H	122	122	244	15,3	12,7	13,9	50,0	50,0	100,0
	F	8	52	60	1,2	3,3	2,7	13,3	86,7	100,0
Couches dir.	H	70	35	105	8,8	3,7	6,0	66,7	33,3	100,0
	F	4	3	7	0,6	0,2	0,3	57,1	42,9	100,0
Ménagères		279	605	884	43,0	38,7	39,9	31,6	68,4	100,0
Autres cas	H	95	142	237	11,9	14,8	13,5	40,1	59,9	100,0
	F	137	335	472	21,1	21,4	21,3	29,0	71,0	100,0
TOTAL	H	796	960	1 756	100,0	100,0	100,0	45,3	54,7	100,0
	F	649	1 565	2 214	100,0	100,0	100,0	29,3	70,7	100,0

(1) voir note tableau 3.0.

3. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LA SITUATION SOCIO - PROFESSIONNELLE ⁽¹⁾

Tableau 3.4. : scrutin fédéral du 16 mai 1965 (statut du lait et des produits laitiers)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et la sit. socio-prof.		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Manoeuvres	13	112	125	5,9	7,3	7,1	10,4	89,6	100,0
Ouvriers	46	470	516	20,8	30,6	29,3	8,9	91,1	100,0
Employés	47	295	342	21,3	19,2	19,5	13,7	86,3	100,0
Cadres	37	151	188	16,7	9,8	10,7	19,7	80,3	100,0
Couches moy.	31	213	244	14,0	13,9	13,9	12,7	87,3	100,0
Couches dir.	15	90	105	6,8	5,8	6,0	14,3	85,7	100,0
Autres cas	32	206	238	14,5	13,4	13,5	13,4	86,6	100,0
TOTAL	221	1 537	1 758	100,0	100,0	100,0	12,6	87,4	100,0

(1) voir note tableau 3.0.

3. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LA SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE (1)

Tableau 3.5. : scrutin cantonal du 30 mai 1965 (augment. des cts additionnels)

		Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et la sit. socio-prof.		
		Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Manoeuvres	H	54	71	125	6,4	7,7	7,1	43,2	56,8	100,0
	F	59	175	234	9,2	11,1	10,5	25,2	74,8	100,0
Ouvriers	H	250	267	517	29,9	29,0	29,4	48,4	51,6	100,0
	F	30	96	126	4,7	6,1	5,7	23,8	76,2	100,0
Employés	H	169	174	343	20,2	18,9	19,5	49,3	50,7	100,0
	F	111	279	390	17,3	17,6	17,5	28,5	71,5	100,0
Cadres	H	106	82	188	12,7	8,9	10,7	56,4	43,6	100,0
	F	23	21	44	3,6	1,3	2,0	52,3	47,7	100,0
Couches moy.	H	102	142	244	12,2	15,4	13,9	41,8	58,2	100,0
	F	7	53	60	1,1	3,3	2,7	11,7	88,3	100,0
Couches dir.	H	66	39	105	7,9	4,2	5,9	62,9	37,1	100,0
	F	1	6	7	0,2	0,4	0,3	14,3	85,7	100,0
Ménagères		295	588	883	46,0	37,2	39,7	33,4	66,6	100,0
Autres cas	H	90	147	237	10,7	15,9	13,5	38,0	62,0	100,0
	F	115	364	479	17,9	23,0	21,6	24,0	76,0	100,0
TOTAL	H	837	922	1 759	100,0	100,0	100,0	47,6	52,4	100,0
	F	641	1 582	2 223	100,0	100,0	100,0	28,8	71,2	100,0

(1) voir note tableau 3.0.

3. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LA SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE ⁽¹⁾

Tableau 3.6. : scrutin cantonal du 24 octobre 1965 (élection du Grand Conseil)

		Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et la sit. socio-prof.		
		Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Manoeuvres	H	64	59	123	6,6	7,9	7,2	52,0	48,0	100,0
	F	86	146	232	9,7	11,2	10,6	37,1	62,9	100,0
Ouvriers	H	247	255	502	25,4	34,2	29,2	49,2	50,8	100,0
	F	41	78	119	4,6	6,0	5,4	34,5	65,5	100,0
Employés	H	194	141	335	20,0	18,9	19,5	57,9	42,1	100,0
	F	137	253	390	15,5	19,4	17,8	35,1	64,9	100,0
Cadres	H	117	66	183	12,0	8,8	10,7	63,9	36,1	100,0
	F	28	16	44	3,2	1,2	2,0	63,6	36,4	100,0
Couches moy.	H	154	89	243	15,9	11,9	14,1	63,4	36,6	100,0
	F	15	45	60	1,7	3,4	2,8	25,0	75,0	100,0
Couches dir.	H	77	28	105	7,9	3,8	6,1	73,3	26,7	100,0
	F	3	4	7	0,4	0,3	0,3	42,9	57,1	100,0
Ménagères		391	480	871	44,2	36,8	39,8	44,9	55,1	100,0
Autres cas	H	119	108	227	12,2	14,5	13,2	52,4	47,6	100,0
	F	183	284	467	20,7	21,7	21,3	39,2	60,8	100,0
TOTAL	H	972	746	1 718	100,0	100,0	100,0	56,6	43,4	100,0
	F	884	1 306	2 190	100,0	100,0	100,0	40,4	59,6	100,0

(1) voir note tableau 3.0.

3. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LA SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE ⁽¹⁾

Tableau 3.7. : scrutin cantonal du 21 novembre 1965 (élection du Conseil d'Etat)

		Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et la sit. socio-prof.		
		Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Manoeuvres	H	64	59	123	6,2	8,7	7,2	52,0	48,0	100,0
	F	92	140	232	9,8	11,2	10,6	39,7	60,3	100,0
Ouvriers	H	274	228	502	26,6	33,4	29,3	54,6	45,4	100,0
	F	44	75	119	4,7	6,0	5,4	37,0	63,0	100,0
Employés	H	199	135	334	19,3	19,8	19,5	59,6	40,4	100,0
	F	131	259	390	14,0	20,6	17,8	33,6	66,4	100,0
Cadres	H	124	60	184	12,1	8,8	10,8	67,4	32,6	100,0
	F	29	15	44	3,1	1,2	2,0	65,9	34,1	100,0
Couches moy.	H	165	78	243	16,0	11,4	14,2	67,9	32,1	100,0
	F	15	45	60	1,6	3,6	2,7	25,0	75,0	100,0
Couches dir.	H	80	25	105	7,8	3,7	6,1	76,2	23,8	100,0
	F	4	3	7	0,4	0,2	0,3	57,1	42,9	100,0
Ménagères		426	445	871	45,5	35,5	39,8	48,9	51,1	100,0
Autres cas	H	123	97	220	12,0	14,2	12,9	55,9	44,1	100,0
	F	196	272	468	20,9	21,7	21,4	41,9	58,1	100,0
TOTAL	H	1 029	682	1 711	100,0	100,0	100,0	60,1	39,9	100,0
	F	937	1 254	2 191	100,0	100,0	100,0	42,8	57,2	100,0

(1) voir note tableau 3.0.

4. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL ⁽¹⁾

Tableau 4.0. : scrutins cantonaux des 4 avril (FIPOI), 30 mai (augment. des cts addit.), 24 octobre (élection du Grand Conseil), et 21 novembre (élection du Conseil d'Etat) 1965.

		ELECTEURS ⁽²⁾ AYANT VOTE 0, 1, 2, 3, ou 4 FOIS SUR LES 4 SCRUTINS CANTONAUX																	
		Nombres absolus (échantillon)					Pourcentages selon le degré de participation							Pourcentages selon le sexe et la situation socio-professionnelle					
		0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total
→ 6 000	H	52	26	25	15	19	137	12,5	11,2	10,2	4,1	4,3	8,0	38,0	19,0	18,2	10,9	13,9	100,0
	F	211	59	45	38	43	396	23,3	17,0	13,5	12,7	14,6	18,2	53,3	14,9	11,4	9,6	10,8	100,0
7 à 12 000	H	93	51	46	41	54	285	22,4	21,9	18,7	11,2	12,1	16,7	32,6	17,9	16,1	14,4	19,0	100,0
	F	234	70	69	58	47	478	25,8	20,2	20,6	19,4	15,9	21,9	49,0	14,7	14,4	12,1	9,8	100,0
13 à 18 000	H	126	67	67	111	134	505	30,4	28,7	27,2	30,4	30,0	29,6	24,9	13,3	13,3	22,0	26,5	100,0
	F	197	85	81	75	67	505	21,8	24,5	24,2	25,1	22,7	23,1	39,0	16,8	16,0	14,9	13,3	100,0
19 à 24 000	H	51	40	45	93	82	311	12,3	17,2	18,3	25,5	18,3	18,2	16,4	12,8	14,5	29,9	26,4	100,0
	F	108	56	58	50	44	316	11,9	16,1	17,4	16,7	14,9	14,5	34,2	17,7	18,4	15,8	13,9	100,0
25 à 30 000	H	32	14	20	35	58	159	7,7	6,0	8,1	9,6	13,0	9,3	20,1	8,8	12,6	22,0	36,5	100,0
	F	50	22	25	23	32	152	5,5	6,3	7,5	7,7	10,9	7,0	32,9	14,5	16,4	15,1	21,1	100,0
31 et plus	H	29	21	37	64	94	245	7,0	9,0	15,1	17,5	21,0	14,4	11,8	8,6	15,1	26,1	38,4	100,0
	F	54	43	48	51	61	257	6,0	12,4	14,4	17,1	20,7	11,8	21,0	16,7	18,7	19,8	23,8	100,0
Inconnu	H	32	14	6	6	6	64	7,7	6,0	2,4	1,7	1,3	3,8	50,0	21,8	9,4	9,4	9,4	100,0
	F	52	12	8	4	1	77	5,7	3,5	2,4	1,3	0,3	3,5	67,5	15,6	10,4	5,2	1,3	100,0
TOTAL	H	415	233	246	365	447	1 706	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	24,3	13,7	14,4	21,4	26,2	100,0
	F	906	347	334	299	295	2 181	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	41,6	15,9	15,3	13,7	13,5	100,0

(1) Il s'agit du revenu brut fiscal du contribuable (pour les citoyen(ne)s marié(e)s : revenu familial) en 1965 (généralement réalisé en 1964).
NB. Les revenus sont arrondis aux milliers de Fr.

(2) Ne sont pris en considération que les électeurs résidant à Genève lors des 4 scrutins.

4. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL (1)

Tableau 4.1. : scrutin fédéral du 28 février 1965 (arrêtés pour la lutte contre le renchérissement)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le revenu total		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
→ 6 000	45	103	148	5,5	11,1	8,4	30,4	69,6	100,0
7 à 12 000	121	183	304	14,7	19,7	17,4	39,8	60,2	100,0
13 à 18 000	241	268	509	29,3	28,9	29,1	47,3	52,7	100,0
19 à 24 000	160	159	319	19,4	17,1	18,2	50,2	49,8	100,0
25 à 30 000	79	78	157	9,6	8,4	9,0	50,3	49,7	100,0
31 et plus	160	86	246	19,4	9,3	14,0	65,0	35,0	100,0
Inconnu	17	51	68	2,1	5,5	3,9	25,0	75,0	100,0
TOTAL	823	928	1 751	100,0	100,0	100,0	47,0	53,0	100,0

(1) voir note tableau 4.0.

4. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL ⁽¹⁾

Tableau 4.2. : scrutin municipal du 14 mars 1965 (augment. des cts addit. de la ville de Genève)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le revenu total		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
→ 6 000 H	16	71	87	4,5	9,9	8,1	18,4	81,6	100,0
F	59	234	293	23,0	19,9	20,5	20,1	79,9	100,0
7 à 12 000 H	42	151	193	11,7	21,0	17,9	21,8	78,2	100,0
F	46	290	336	18,0	24,7	23,5	13,7	86,3	100,0
13 à 18 000 H	106	213	319	29,5	29,5	29,5	33,2	66,8	100,0
F	51	262	313	19,9	22,3	21,9	16,3	83,7	100,0
19 à 24 000 H	73	117	190	20,3	16,2	17,6	38,4	61,6	100,0
F	41	154	195	16,0	13,1	13,6	21,0	79,0	100,0
25 à 30 000 H	53	45	98	14,8	6,2	9,1	54,1	45,9	100,0
F	16	68	84	6,3	5,8	5,9	19,0	81,0	100,0
31 et plus H	64	79	143	17,8	11,0	13,2	44,8	55,2	100,0
F	42	116	158	16,4	9,9	11,0	26,6	73,4	100,0
Inconnu H	5	45	50	1,4	6,2	4,6	10,0	90,0	100,0
F	1	50	51	0,4	4,3	3,6	2,0	98,0	100,0
TOTAL H	359	721	1 080	100,0	100,0	100,0	33,2	66,8	100,0
F	256	1 174	1 430	100,0	100,0	100,0	17,9	82,1	100,0

(1) voir note tableau 4.0.

4. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL (1)

Tableau 4.3. : scrutin cantonal du 4 avril 1965 (référendum contre la FIPOI)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le revenu total		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
→ 6 000 H	45	104	149	5,7	10,8	8,5	30,2	69,8	100,0
F	97	311	408	14,9	19,9	18,4	23,8	76,2	100,0
7 à 12 000 H	107	197	304	13,4	20,5	17,3	35,2	64,8	100,0
F	120	367	487	18,5	23,4	22,0	24,6	75,4	100,0
13 à 18 000 H	227	282	509	28,5	29,4	29,0	44,6	55,4	100,0
F	142	367	509	21,9	23,4	23,0	27,9	72,1	100,0
19 à 24 000 H	156	163	319	19,6	17,0	18,2	48,9	51,1	100,0
F	97	222	319	14,9	14,2	14,4	30,4	69,6	100,0
25 à 30 000 H	90	70	160	11,3	7,3	9,1	56,2	43,8	100,0
F	57	95	152	8,8	6,1	6,9	37,5	62,5	100,0
31 et plus H	158	89	247	19,9	9,3	14,0	64,0	36,0	100,0
F	123	136	259	19,0	8,7	11,7	47,5	52,5	100,0
Inconnu H	13	55	68	1,6	5,7	3,9	19,1	80,9	100,0
F	13	67	80	2,0	4,3	3,6	16,2	83,8	100,0
TOTAL H	796	960	1 756	100,0	100,0	100,0	45,3	54,7	100,0
F	649	1 565	2 214	100,0	100,0	100,0	29,3	70,7	100,0

(1) voir note tableau 4.0.

4. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL (1)

Tableau 4.4. : scrutin fédéral du 16 mai 1965 (statut du lait et des produits laitiers)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le revenu total		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
— 6 000	13	137	150	5,9	8,9	8,5	8,7	91,3	100,0
7 à 12 000	32	274	306	14,4	17,8	17,4	10,5	89,5	100,0
13 à 18 000	57	452	509	25,8	29,4	29,0	11,2	88,8	100,0
19 à 24 000	51	267	318	23,1	17,4	18,1	16,0	84,0	100,0
25 à 30 000	32	128	160	14,4	8,3	9,1	20,0	80,0	100,0
31 et plus	34	213	247	15,5	13,9	14,0	13,8	86,2	100,0
Inconnu	2	66	68	0,9	4,3	3,9	2,9	97,1	100,0
TOTAL	221	1 537	1 758	100,0	100,0	100,0	12,6	87,4	100,0

(1) voir note tableau 4.0.

4. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL (1)

Tableau 4.5. : scrutin cantonal du 30 mai 1965 (augment. des cts additionnels)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le revenu total		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
→ 6 000 H	41	108	149	4,9	11,7	8,5	27,5	72,5	100,0
F	81	329	410	12,6	20,8	18,5	19,8	80,2	100,0
7 à 12 000 H	114	191	305	13,6	20,7	17,3	37,4	62,6	100,0
F	115	376	491	18,0	23,8	22,1	23,4	76,6	100,0
13 à 18 000 H	263	247	510	31,4	26,8	29,0	51,6	48,4	100,0
F	164	346	510	25,6	21,9	22,9	32,2	67,8	100,0
19 à 24 000 H	170	149	319	20,3	16,2	18,1	53,3	46,7	100,0
F	109	211	320	17,0	13,3	14,4	34,1	65,9	100,0
25 à 30 000 H	98	62	160	11,7	6,7	9,1	61,2	38,8	100,0
F	59	93	152	9,2	5,9	6,8	38,8	61,2	100,0
31 et plus H	135	113	248	16,2	12,3	14,1	54,4	45,6	100,0
F	109	151	260	17,0	9,5	11,7	41,9	58,1	100,0
Inconnu H	16	52	68	1,9	5,6	3,9	23,5	76,5	100,0
F	4	76	80	0,6	4,8	3,6	5,0	95,0	100,0
TOTAL H	837	922	1 759	100,0	100,0	100,0	47,6	52,4	100,0
F	641	1 582	2 223	100,0	100,0	100,0	28,8	71,2	100,0

(1) voir note tableau 4.0.

4. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL (1)

Tableau 4.6. : scrutin cantonal du 24 octobre 1965 (élection du Grand Conseil)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le revenu total		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
→ 6 000 H	57	86	143	5,9	11,5	8,3	39,9	60,1	100,0
F	127	271	398	14,4	20,8	18,2	31,9	68,1	100,0
7 à 12 000 H	135	153	288	13,9	20,5	16,8	46,9	53,1	100,0
F	165	317	482	18,7	24,3	22,0	34,2	65,8	100,0
13 à 18 000 H	285	221	506	29,3	29,6	29,4	56,3	43,7	100,0
F	209	297	506	23,6	22,7	23,1	41,3	58,7	100,0
19 à 24 000 H	197	115	312	20,3	15,4	18,2	63,1	36,9	100,0
F	138	179	317	15,6	13,7	14,5	43,5	56,5	100,0
25 à 30 000 H	97	62	159	10,0	8,3	9,3	61,0	39,0	100,0
F	74	78	152	8,4	6,0	6,9	48,7	51,3	100,0
31 et plus H	183	63	246	18,8	8,5	14,3	74,4	25,6	100,0
F	156	102	258	17,6	7,8	11,8	60,5	39,5	100,0
Inconnu H	18	46	64	1,8	6,2	3,7	28,1	71,9	100,0
F	15	62	77	1,7	4,7	3,5	19,5	80,5	100,0
TOTAL H	972	746	1 718	100,0	100,0	100,0	56,6	43,4	100,0
F	884	1 306	2 190	100,0	100,0	100,0	40,4	59,6	100,0

(1) voir note tableau 4.0.

4. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE REVENU TOTAL ⁽¹⁾

Tableau 4.7. : scrutin cantonal du 21 novembre 1965 (élection du Conseil d'Etat)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le revenu total		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
→ 6 000 H	61	77	138	5,9	11,3	8,1	44,2	55,8	100,0
F	135	263	398	14,4	21,0	18,2	33,9	66,1	100,0
7 à 12 000 H	136	150	286	13,2	22,0	16,7	47,6	52,4	100,0
F	178	304	482	19,0	24,2	22,0	36,9	63,1	100,0
13 à 18 000 H	298	208	506	29,0	30,5	29,6	58,9	41,1	100,0
F	228	278	506	24,3	22,2	23,1	45,1	54,9	100,0
19 à 24 000 H	217	94	311	21,1	13,8	18,2	69,8	30,2	100,0
F	156	162	318	16,7	12,9	14,5	49,1	50,9	100,0
25 à 30 000 H	107	52	159	10,4	7,6	9,3	67,3	32,7	100,0
F	79	73	152	8,4	5,8	6,9	52,0	48,0	100,0
31 et plus H	189	58	247	18,4	8,5	14,4	76,5	23,5	100,0
F	148	110	258	15,8	8,8	11,8	57,4	42,6	100,0
Inconnu H	21	43	64	2,0	6,3	3,7	32,8	67,2	100,0
F	13	64	77	1,4	5,1	3,5	16,9	83,1	100,0
TOTAL H	1 029	682	1 711	100,0	100,0	100,0	60,1	39,9	100,0
F	937	1 254	2 191	100,0	100,0	100,0	42,8	57,2	100,0

(1) voir note tableau 4.0.

5. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'ANNEE D'ARRIVEE A GENEVE (1)

Tableau 5.0. : scrutins cantonaux des 4 avril (FIPOI), 30 mai (augment. des cts addit.), 24 octobre (élection du Grand Conseil), et 21 novembre (élection du Conseil d'Etat) 1965.

		ELECTEURS (2) AYANT VOTE 0, 1, 2, 3, ou 4 FOIS SUR LES 4 SCRUTINS CANTONAUX																	
		Nombres absolus (échantillon)						Pourcentages selon le degré de participation						Pourcentages selon le sexe et l'année d'arrivée à Genève					
		0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total
Né à Genève	H	102	61	69	100	155	487	24,6	26,2	28,0	27,4	34,7	28,5	21,0	12,5	14,2	20,5	31,8	100,0
	F	215	104	107	101	128	655	23,7	30,0	32,0	33,8	43,4	30,0	32,8	15,9	16,3	15,4	19,6	100,0
Avant 1945	H	68	39	55	84	98	344	16,4	16,7	22,4	23,0	21,9	20,2	19,8	11,3	16,0	24,4	28,5	100,0
	F	60	21	13	21	16	131	6,6	6,1	3,9	7,0	5,4	6,0	45,8	16,0	10,0	16,0	12,2	100,0
1945 - 1954	H	63	37	30	61	77	268	15,2	15,9	12,2	16,7	17,2	15,7	23,5	13,8	11,2	22,8	28,7	100,0
	F	75	24	18	18	16	151	8,3	6,9	5,4	6,0	5,4	6,9	49,7	15,9	11,9	11,9	10,6	100,0
Depuis 1955	H	145	67	54	53	52	371	34,9	28,8	22,0	14,5	11,6	21,8	39,1	18,1	14,5	14,3	14,0	100,0
	F	143	49	43	33	15	283	15,8	14,1	12,9	11,0	5,1	13,0	50,5	17,3	15,2	11,7	5,3	100,0
Inconnu	H	37	29	38	67	65	236	8,9	12,4	15,4	18,4	14,6	13,8	15,7	12,3	16,1	28,4	27,5	100,0
	F	413	149	153	126	120	961	45,6	42,9	45,8	42,2	40,7	44,1	43,0	15,5	15,9	13,1	12,5	100,0
TOTAL	H	415	233	246	365	447	1 706	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	24,3	13,7	14,4	21,4	26,2	100,0
	F	906	347	334	299	295	2 181	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	41,6	15,9	15,3	13,7	13,5	100,0

(1) Sont comptés comme arrivées les retours après une absence de plus de deux ans

(2) Ne sont pris en considération que les électeurs résidant à Genève lors des quatre scrutins.

5. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'ANNEE D'ARRIVEE A GENEVE (1)

Tableau 5.1. : scrutin fédéral du 28 février 1965 (arrêtés pour la lutte contre le renchérissement)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et l'année d'arrivée à Genève		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Né à Genève	249	248	497	30,3	26,7	28,4	50,1	49,9	100,0
Avant 1945	193	160	353	23,4	17,3	20,2	54,7	45,3	100,0
1945 - 1954	139	134	273	16,9	14,4	15,6	50,9	49,1	100,0
Depuis 1955	120	273	393	14,6	29,4	22,4	30,5	69,5	100,0
Inconnu	122	113	235	14,8	12,2	13,4	51,9	48,1	100,0
TOTAL	823	928	1 751	100,0	100,0	100,0	47,0	53,0	100,0

(1) voir note du tableau 5.0.

5. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'ANNEE D'ARRIVEE A GENEVE (1)

Tableau 5.2. : scrutin municipal du 14 mars 1965 (augment. des cts addit. de la ville de Genève)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et l'année d'arrivée à Genève		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Né à Genève H	103	189	292	28,7	26,2	27,1	35,3	64,7	100,0
F	97	310	407	37,9	26,4	28,5	23,8	76,2	100,0
Avant 1945 H	87	140	227	24,2	19,4	21,0	38,3	61,7	100,0
F	20	76	96	7,8	6,5	6,7	20,8	79,2	100,0
1945 - 1954 H	61	110	171	17,0	15,3	15,8	35,7	64,3	100,0
F	12	85	97	4,7	7,2	6,8	12,4	87,6	100,0
Depuis 1955 H	45	188	233	12,5	26,1	21,6	19,3	80,7	100,0
F	21	161	182	8,2	13,7	12,7	11,5	88,5	100,0
Inconnu H	63	94	157	17,6	13,0	14,5	40,1	59,9	100,0
F	106	542	648	41,4	46,2	45,3	16,4	83,6	100,0
TOTAL H	359	721	1 080	100,0	100,0	100,0	33,2	66,8	100,0
F	256	1 174	1 430	100,0	100,0	100,0	17,9	82,1	100,0

(1) voir note du tableau 5.0.

5. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'ANNEE D'ARRIVEE A GENEVE (1)

Tableau 5.3. : scrutin cantonal du 4 avril 1965 (référendum contre la FIPOI)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et l'année d'arrivée à Genève		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Né à Genève H	241	258	499	30,3	26,9	28,4	48,3	51,7	100,0
F	242	417	659	37,3	26,7	29,8	36,7	63,3	100,0
Avant 1945 H	169	184	353	21,2	19,1	20,1	47,9	52,1	100,0
F	34	99	133	5,2	6,3	6,0	25,6	74,4	100,0
1945 - 1954 H	129	144	273	16,2	15,0	15,6	47,3	52,7	100,0
F	36	115	151	5,5	7,3	6,8	23,8	76,2	100,0
Depuis 1955 H	134	260	394	16,8	27,1	22,4	34,0	66,0	100,0
F	70	226	296	10,8	14,5	13,4	23,6	76,4	100,0
Inconnu H	123	114	237	15,5	11,9	13,5	51,9	48,1	100,0
F	267	708	975	41,2	45,2	44,0	27,4	72,6	100,0
TOTAL H	796	960	1 756	100,0	100,0	100,0	45,3	54,7	100,0
F	649	1 565	2 214	100,0	100,0	100,0	36,4 29,3	63,6 70,7	100,0

(1) voir note du tableau 5.0.

5. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'ANNEE D'ARRIVEE A GENEVE (1)

Tableau 5.4. : scrutin fédéral du 16 mai 1965 (statut du lait et des produits laitiers)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et l'année d'arrivée à Genève		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Né à Genève	77	422	499	34,8	27,4	28,4	15,4	84,6	100,0
Avant 1945	43	310	353	19,5	20,2	20,1	12,2	87,8	100,0
1945 - 1954	35	238	273	15,8	15,5	15,5	12,8	87,2	100,0
Depuis 1955	38	357	395	17,2	23,2	22,5	9,6	90,4	100,0
Inconnu	28	210	238	12,7	13,7	13,5	11,8	88,2	100,0
TOTAL	221	1 537	1 758	100,0	100,0	100,0	12,6	87,4	100,0

(1) voir note du tableau 5.0.

5. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'ANNEE D'ARRIVEE A GENEVE (1)

Tableau 5.5. : scrutin cantonal du 30 mai 1965 (augment. des cts additionnels)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et l'année d'arrivée à Genève		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Né à Genève H	259	240	499	30,9	26,0	28,4	51,9	48,1	100,0
F	236	429	665	36,8	27,1	29,9	35,5	64,5	100,0
Avant 1945 H	180	172	352	21,5	18,7	20,0	51,1	48,9	100,0
F	36	96	132	5,6	6,1	5,9	27,3	72,7	100,0
1945 - 1954 H	138	135	273	16,5	14,6	15,5	50,5	49,5	100,0
F	37	114	151	5,8	7,2	6,8	24,5	75,5	100,0
Depuis 1955 H	129	268	397	15,4	29,1	22,6	32,5	67,5	100,0
F	66	232	298	10,3	14,7	13,4	22,1	77,9	100,0
Inconnu H	131	107	238	15,7	11,6	13,5	55,0	45,0	100,0
F	266	711	977	41,5	44,9	44,0	27,2	72,8	100,0
TOTAL H	837	922	1 759	100,0	100,0	100,0	47,6	52,4	100,0
F	641	1 582	2 223	100,0	100,0	100,0	28,8	71,2	100,0

(1) voir note du tableau 5.0.

5. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'ANNEE D'ARRIVEE A GENEVE (1)

Tableau 5.6. : scrutin cantonal du 24 octobre 1965 (élection du Grand Conseil)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et l'année d'arrivée à Genève		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Né à Genève H	300	190	490	30,9	25,5	28,5	61,2	38,8	100,0
F	319	342	661	36,1	26,2	30,2	48,3	51,7	100,0
Avant 1945 H	217	128	345	22,3	17,2	20,1	62,9	37,1	100,0
F	48	83	131	5,4	6,3	6,0	36,6	63,4	100,0
1945 - 1954 H	163	106	269	16,8	14,2	15,7	60,6	39,4	100,0
F	47	104	151	5,3	8,0	6,9	31,1	68,9	100,0
Depuis 1955 H	135	241	376	13,9	32,3	21,9	35,9	64,1	100,0
F	83	202	285	9,4	15,5	13,0	29,1	70,9	100,0
Inconnu H	157	81	238	16,1	10,8	13,8	66,0	34,0	100,0
F	387	575	962	43,8	44,0	43,9	40,2	59,8	100,0
TOTAL H	972	746	1 718	100,0	100,0	100,0	56,6	43,4	100,0
F	884	1 306	2 190	100,0	100,0	100,0	40,4	59,6	100,0

(1) voir note du tableau 5.0.

5. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET L'ANNEE D'ARRIVEE A GENEVE (1)

Tableau 5.7. : scrutin cantonal du 21 novembre 1965 (élection du Conseil d'Etat)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et l'année d'arrivée à Genève		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Né à Genève H	324	164	488	31,5	24,0	28,5	66,4	33,6	100,0
F	347	314	661	37,0	25,0	30,2	52,5	47,5	100,0
Avant 1945 H	232	112	344	22,5	16,4	20,1	67,4	32,6	100,0
F	56	75	131	6,0	6,0	6,0	42,7	57,3	100,0
1945 - 1954 H	163	105	268	15,8	15,4	15,7	60,8	39,2	100,0
F	58	93	151	6,2	7,4	6,9	38,4	61,6	100,0
Depuis 1955 H	152	222	374	14,8	32,6	21,9	40,6	59,4	100,0
F	81	204	285	8,6	16,3	13,0	28,4	71,6	100,0
Inconnu H	158	79	237	15,4	11,6	13,8	66,7	33,3	100,0
F	395	568	963	42,2	45,3	43,9	41,0	59,0	100,0
TOTAL H	1 029	682	1 711	100,0	100,0	100,0	60,1	39,9	100,0
F	937	1 254	2 191	100,0	100,0	100,0	42,8	57,2	100,0

(1) voir note du tableau 5.0.

6. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE CANTON OU PAYS DE NAISSANCE

Tableau 6.0. : scrutins cantonaux des 4 avril (FIPOI), 30 mai (augment. des cts addit.), 24 octobre (élection du Grand Conseil), et 21 novembre (élection du Conseil d'Etat) 1965.

		ELECTEURS ⁽¹⁾ AYANT VOTE 0, 1, 2, 3, ou 4 FOIS SUR LES 4 SCRUTINS CANTONAUX																	
		Nombres absolus (échantillon)						Pourcentage selon le degré de participation						Pourcentages selon le sexe et le canton ou pays de naissance					
		0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total	0	1	2	3	4	Total
Genève	H	133	87	91	144	214	669	32,0	37,3	37,0	39,4	47,9	39,2	19,9	13,0	13,6	21,5	32,0	100,0
	F	240	114	110	114	134	712	26,5	32,9	32,9	38,1	45,4	32,7	33,7	16,0	15,5	16,0	18,8	100,0
Autres cantons romands (2)	H	146	73	87	124	132	562	35,2	31,3	35,4	34,0	29,5	33,0	26,0	13,0	15,5	22,0	23,5	100,0
	F	296	109	95	84	66	650	32,7	31,4	28,4	28,1	22,4	29,8	45,5	16,8	14,6	12,9	10,2	100,0
Suisse alémanique, Tessin	H	77	38	36	46	49	246	18,6	16,3	14,6	12,6	11,0	14,4	31,3	15,5	14,6	18,7	19,9	100,0
	F	145	46	45	42	36	314	16,0	13,3	13,5	14,1	12,2	14,4	46,2	14,6	14,3	13,4	11,5	100,0
Autres pays	H	54	33	31	47	52	217	13,0	14,2	12,6	12,9	11,6	12,7	24,9	15,2	14,3	21,6	24,0	100,0
	F	188	64	62	50	40	404	20,7	18,4	18,6	16,7	13,6	18,5	46,5	15,8	15,4	12,4	9,9	100,0
Inconnu	H	5	2	1	4	-	12	1,2	0,9	0,4	1,1	-	0,7	41,7	16,7	8,3	33,3	-	100,0
	F	37	14	22	9	19	101	4,1	4,0	6,6	3,0	6,4	4,6	36,6	13,9	21,8	8,9	18,8	100,0
TOTAL	H	415	233	246	365	447	1 706	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	24,3	13,7	14,4	21,4	26,2	100,0
	F	906	347	334	299	295	2 181	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	41,6	15,9	15,3	13,7	13,5	100,0

(1) Ne sont pris en considération que les électeurs résidant à Genève lors des quatre scrutins.

(2) Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Valais.

6. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE CANTON OU PAYS DE NAISSANCE

Tableau 6.1. : scrutin fédéral du 28 février 1965 (arrêtés pour la lutte contre le renchérissement)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le cant. ou pays de nais.		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Genève	343	338	681	41,7	36,4	38,9	50,4	49,6	100,0
Autres cantons romands (1)	274	298	572	33,3	32,1	32,7	47,9	52,1	100,0
Suisse alémani- que, Tessin	111	147	258	13,5	15,8	14,7	43,0	57,0	100,0
Autres pays	90	137	227	10,9	14,8	13,0	39,6	60,4	100,0
Inconnu	5	8	13	0,6	0,9	0,7	38,5	61,5	100,0
TOTAL	823	928	1 751	100,0	100,0	100,0	47,0	53,0	100,0

(1) Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Valais.

6. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE CANTON OU PAYS DE NAISSANCE

Tableau 6.2. : scrutin municipal du 14 mars 1965 (augment. des cts addit. de la ville de Genève)

		Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le cant. ou pays de nais		
		Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non Votants	Total
Genève	H	147	261	408	40,9	36,2	37,8	36,0	64,0	100,0
	F	103	340	443	40,2	29,0	31,0	23,3	76,7	100,0
Autres cantons romands (1)	H	117	230	347	32,6	31,9	32,1	33,7	66,3	100,0
	F	78	368	446	30,5	31,3	31,2	17,5	82,5	100,0
Suisse alémani- que, Tessin	H	56	110	166	15,6	15,3	15,4	33,7	66,3	100,0
	F	22	190	212	8,6	16,2	14,8	10,4	89,6	100,0
Autres pays	H	38	115	153	10,6	15,9	14,2	24,8	75,2	100,0
	F	41	221	262	16,0	18,8	18,3	15,6	84,4	100,0
Inconnu	H	1	5	6	0,3	0,7	0,5	16,7	83,3	100,0
	F	12	55	67	4,7	4,7	4,7	17,9	82,1	100,0
TOTAL	H	359	721	1 080	100,0	100,0	100,0	33,2	66,8	100,0
	F	256	1 174	1 430	100,0	100,0	100,0	17,9	82,1	100,0

(1) Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Valais

6. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE CANTON OU PAYS DE NAISSANCE

Tableau 6.3. : scrutin cantonal du 4 avril 1965 (référendum contre la FIPOI)

		Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le cant. ou pays de nais.		
		Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Genève	H	341	342	683	42,8	35,6	38,9	49,9	50,1	100,0
	F	261	456	717	40,2	29,1	32,4	36,4	63,6	100,0
Autres cantons romands (1)	H	241	332	573	30,3	34,6	32,6	42,1	57,9	100,0
	F	156	505	661	24,0	32,3	29,9	23,6	76,4	100,0
Suisse alémani- que, Tessin	H	107	151	258	13,5	15,7	14,7	41,5	58,5	100,0
	F	92	226	318	14,2	14,4	14,4	28,9	71,1	100,0
Autres pays	H	103	126	229	12,9	13,1	13,1	45,0	55,0	100,0
	F	108	305	413	16,7	19,5	18,6	26,2	73,8	100,0
Inconnu	H	4	9	13	0,5	1,0	0,7	30,8	69,2	100,0
	F	32	73	105	4,9	4,7	4,7	30,5	69,5	100,0
TOTAL	H	796	960	1 756	100,0	100,0	100,0	45,3	54,7	100,0
	F	649	1 565	2 214	100,0	100,0	100,0	29,3	70,7	100,0

(1) Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Valais.

6. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE CANTON OU PAYS DE NAISSANCE

Tableau 6.4. : scrutin fédéral du 16 mai 1965 (statut du lait et des produits laitiers)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le cant. ou pays de nais.		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Genève	98	585	683	44,3	38,1	38,9	14,3	85,7	100,0
Autres cantons romands (1)	64	510	574	29,0	33,2	32,7	11,1	88,9	100,0
Suisse alémani- que, Tessin	33	226	259	14,9	14,7	14,7	12,7	87,3	100,0
Autres pays	24	205	229	10,9	13,3	13,0	10,5	89,5	100,0
Inconnu	2	11	13	0,9	0,7	0,7	15,4	84,6	100,0
TOTAL	221	1 537	1 758	100,0	100,0	100,0	12,6	87,4	100,0

(1) Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Valais.

6. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE CANTON OU PAYS DE NAISSANCE

Tableau 6.5. : scrutin cantonal du 30 mai 1965 (augment. des cts additionnels)

		Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le cant. ou pays de nais.		
		Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Genève	H	351	332	683	41,9	36,0	38,8	51,4	48,6	100,0
	F	253	471	724	39,5	29,8	32,6	34,9	65,1	100,0
Autres cantons romands (1)	H	278	297	575	33,2	32,2	32,7	48,3	51,7	100,0
	F	162	499	661	25,3	31,5	29,7	24,5	75,5	100,0
Suisse alémani- que, Tessin	H	103	156	259	12,3	16,9	14,7	39,8	60,3	100,0
	F	84	234	318	13,1	14,8	14,3	26,4	73,6	100,0
Autres pays	H	101	128	229	12,1	13,9	13,0	44,1	55,9	100,0
	F	108	307	415	16,8	19,4	18,7	26,0	74,0	100,0
Inconnu	H	4	9	13	0,5	1,0	0,8	30,8	69,2	100,0
	F	34	71	105	5,3	4,5	4,7	32,4	67,6	100,0
TOTAL	H	837	922	1 759	100,0	100,0	100,0	47,6	52,4	100,0
	F	641	1 582	2 223	100,0	100,0	100,0	28,8	71,2	100,0

(1) Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Valais

6. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE CANTON OU PAYS DE NAISSANCE

Tableau 6.6. : scrutin cantonal du 24 octobre 1965 (élection du Grand Conseil)

	Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le cant. ou pays de nais.		
	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Genève H	419	253	672	43,1	33,9	39,1	62,4	37,6	100,0
F	342	377	719	38,7	28,9	32,8	47,6	52,4	100,0
Autres cantons romands (1) H	307	259	566	31,6	34,7	32,9	54,2	45,8	100,0
F	240	411	651	27,1	31,5	29,7	36,9	63,1	100,0
Suisse alémani- que, Tessin H	118	131	249	12,1	17,6	14,5	47,4	52,6	100,0
F	114	200	314	12,9	15,3	14,4	36,3	63,7	100,0
Autres pays H	122	97	219	12,6	13,0	12,8	55,7	44,3	100,0
F	144	261	405	16,3	20,0	18,5	35,6	64,4	100,0
Inconnu H	6	6	12	0,6	0,8	0,7	50,0	50,0	100,0
F	44	57	101	5,0	4,3	4,6	43,6	56,4	100,0
TOTAL H	972	746	1 718	100,0	100,0	100,0	56,6	43,4	100,0
F	884	1 306	2 190	100,0	100,0	100,0	40,4	59,6	100,0

(1) Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Valais

6. PARTICIPATION SELON LE SEXE ET LE CANTON OU PAYS DE NAISSANCE

Tableau 6.7. : scrutin cantonal du 21 novembre 1965 (élection du Conseil d'Etat)

		Nombres absolus (échantillon)			Pourcentages selon le degré de participation			Pourcentages selon le sexe et le cant. ou pays de nais.		
		Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total	Votants	Non votants	Total
Genève	H	451	219	670	43,8	32,1	39,2	67,3	32,7	100,0
	F	370	349	719	39,5	27,9	32,8	51,5	48,5	100,0
Autres cantons romands (1)	H	330	233	563	32,1	34,2	32,9	58,6	41,4	100,0
	F	257	394	651	27,4	31,4	29,7	39,5	60,5	100,0
Suisse alémani- que, Tessin	H	120	127	247	11,7	18,6	14,4	48,6	51,4	100,0
	F	118	196	314	12,6	15,6	14,4	37,6	62,4	100,0
Autres pays	H	124	95	219	12,0	13,9	12,8	56,6	43,4	100,0
	F	140	266	406	14,9	21,2	18,5	34,5	65,5	100,0
Inconnu	H	4	8	12	0,4	1,2	0,7	33,3	66,7	100,0
	F	52	49	101	5,6	3,9	4,6	51,5	48,5	100,0
TOTAL	H	1 029	682	1 711	100,0	100,0	100,0	60,1	39,9	100,0
	F	937	1 254	2 191	100,0	100,0	100,0	42,8	57,2	100,0

(1) Neuchâtel, Fribourg, Vaud et Valais

4. ANNEXE

Note du service cantonal de statistique concernant l'enquête sur registres

4.1. Principe de l'enquête

Cette enquête a été du type "enquête par sondage", c'est-à-dire que le relevé des renseignements a été fait pour un échantillon seulement de citoyens et citoyennes choisis au hasard, parmi la totalité des citoyens et citoyennes.

La technique statistique permet en effet d'affirmer que la réalité exprimée par un sous-ensemble (échantillon) d'une population est valablement représentative de la réalité de l'ensemble de cette population, à condition que le tirage de l'échantillon soit fait conformément à certaines règles déterminées par ladite technique.

4.2. Questionnaire

Un questionnaire a été établi afin de faciliter la recherche. Il porta sur les facteurs suivants :

0. le sexe
1. l'âge
2. l'état civil
3. l'année de mariage
4. le nombre d'enfants
5. l'âge des enfants co-domiciliés
6. la confession
7. le canton d'origine actuelle
8. l'éventuelle ancienne origine
9. l'époque d'acquisition de l'origine actuelle
10. la dimension du lieu de naissance
11. le canton ou pays de naissance
12. la dimension du lieu de provenance
13. le canton ou pays de provenance
14. l'année d'arrivée à Genève
15. l'habitat
16. le nombre de domiciles depuis 1955
17. la télévision
18. le grade militaire

19. le statut militaire actuel
20. la situation socio-professionnelle du citoyen(ne)
21. la situation socio-professionnelle du conjoint
22. la dimension de l'entreprise du citoyen(ne)
23. la dimension de l'entreprise du conjoint
24. la branche économique de l'entreprise du citoyen(ne)
25. la branche économique de l'entreprise du conjoint
26. le revenu du travail du ménage
27. le revenu de la fortune du ménage
28. le revenu total du ménage
29. la fortune du ménage
30. l'arrondissement électoral
31. l'indication de participation ou d'abstention à chacun des 7 scrutins de 1965, soit :

<u>Date</u>	<u>Type</u>	<u>Objet</u>
1. 28 février	fédéral	arrêtés pour la lutte contre le renchérissement
2. 14 mars	municipal (ville de Genève)	augmentation de 3 centimes additionnels
3. 4 avril	cantonal	FIPOI
4. 16 mai	fédéral	statut du lait et des produits laitiers
5. 30 mai	cantonal	augmentation de 6 centimes additionnels
6. 24 octobre	cantonal	élection du Grand Conseil
7. 21 novembre	cantonal	élection du Conseil d'Etat

4.3. Echantillon

La taille de l'échantillon a été fixée par la commission d'étude à 1/40e de l'ensemble des citoyens et citoyennes inscrits aux rôles électoraux.

Le scrutin de base choisi pour le tirage a été celui qui était le plus proche du milieu de l'année 1965, soit celui du 30 mai.

Calcul de l'échantillon :

Nombre d'électeurs inscrits pour le scrutin du 30 mai : 161'273

Proportion : 1/40e

Echantillon : $161'273 \times \frac{1}{40} = 4'032$

Le tirage de l'échantillon a été fait directement sur les rôles du 30 mai, qui avaient été conservés, en prenant systématiquement un électeur, ou électrice, sur 40.

4.4. Registres consultés

Les registres des services officiels suivants ont été consultés :

1. Rôles électoraux
2. Bureau du contrôle de l'habitant (y compris les archives)
3. Administration des contributions publiques
4. Chancellerie
5. Département militaire
6. Service de contrôle de l'assurance obligatoire contre le chômage
7. Archives cantonales
8. Direction des téléphones et télégraphes (TV).

4.5. Déroulement de l'enquête

4.5.1. Durée

Six étapes sont à distinguer :

1. le relevé des renseignements
2. la codification (transformation des renseignements en chiffres, selon un code, afin de les faire passer sur des cartes perforées)
3. la perforation
4. la vérification
5. l'édition des résultats par l'ordinateur du SCS
6. l'analyse des résultats.

Ces étapes ne se sont pas forcément succédé, les trois premières notamment ont été menées en partie parallèlement.

L'enquête a débuté en juillet 1965 et l'édition des premiers résultats a été réalisée à partir de mars 1967.

On peut estimer la durée de chaque étape à environ :

- | | |
|------------------------------|-----------|
| 1. relevé des renseignements | : 14 mois |
| 2. codification | : 3 mois |
| 3. perforation | : 1 mois |
| 4. vérification | : 2 mois |

au total	20 mois
----------	---------

5. édition . : la durée dépend du nombre de tableaux mais de toute façon elle n'a été que de quelques jours pour chaque série de tableaux.

6. analyse : elle a commencé en juillet 67 et elle se poursuit actuellement en vue du rapport final.

4.5.2. Personnes employées

Trois catégories de personnes ont participé à la réalisation de l'enquête :

<u>catégorie</u>	<u>nombre</u>	<u>mission</u>
1. fonctionnaires du SCS	2	responsabilité générale de la réalisation
2. auxiliaires (en moyenne, par mois	16 2,4)	recherches dans les registres et codification
3. surnuméraire	1	analyse des résultats

4.5.3. Journées de travail

Le total des journées de travail consacrées par les auxiliaires et surnuméraire à l'enquête a été d'environ 1'050.

4.5.4. Coût

Le coût global de l'enquête est difficile à estimer étant donné les prestations du service cantonal de statistique. Mais un chiffre est certain, celui des salaires versés aux auxiliaires et surnuméraire : 46'200 F. environ (uniquement pour cette enquête).

4.6. Contrôle et validité des résultats

4.6.1. Précision des résultats

Un grand nombre de contrôles ont été effectués soit au cours de la période de relevé des renseignements soit, plus spécialement, au cours de la quatrième phase, celle de la vérification des renseignements.

Cela nous permet d'affirmer que les résultats produits à partir des renseignements connus et relevés sont d'un degré d'exactitude satisfaisant.

Il faut cependant signaler que les données de base contenues dans les fichiers consultés ne sont pas toujours des plus précises. Il y a là, sans doute, des sources possibles d'erreurs qu'il n'y a pas moyen de corriger (par exemple : personne ne déclarant pas un changement de profession, etc.).

4.6.2. Test de précision de l'échantillon

La comparaison de certaines des fréquences observées dans l'échantillon avec celles dont on dispose pour la population totale des électeurs a permis de s'assurer que l'échantillon est bien représentatif de cette population, c'est-à-dire du rôle des électeurs établi à l'occasion de la votation du 30 mai 1965.

A propos de la structure de la population totale des électeurs à cette date, notons qu'il a fallu en premier lieu l'estimer successivement selon le sexe, l'origine, l'état civil et l'âge, par interpolation des données démographiques à fin 1964 et à fin 1965. Bien que tout Suisse âgé de 20 ans et plus ne soit pas forcément un électeur (délai de séjour dans le canton et privation des droits civiques) et que, d'autre part, le rôle contienne toujours un certain pourcentage d'électeurs ayant quitté le canton sans annoncer leur départ, on peut cependant admettre que la composition de la population suisse résidente, selon les critères cités, est extrêmement proche de celle de l'ensemble des électeurs.

Les écarts observés entre les fréquences de l'échantillon et celles de la population de référence (total des électeurs) ont été soumis au test du chi-carré qui permet d'affirmer, à un seuil de probabilité près (en l'occurrence 1 %), que ces écarts sont purement aléatoires ou qu'au contraire ils ont un caractère systématique.

Les résultats du test ont montré que, pour les variables examinées, l'échantillon est valablement représentatif.

Cependant, une réserve est à faire à propos de la classe d'âges 20 - 24 ans qui s'écarte du seuil de précision admis. La raison n'a pas été trouvée, mais elle ne ressort en tout cas pas du tirage de l'échantillon (on peut supposer qu'il s'agit d'un effet du fort taux de migration que connaît cette classe d'âges).

4.6.3. Taux de participation de l'échantillon

Les taux de participation aux différents scrutins de 1965, calculés selon l'échantillon, ne correspondent pas exactement aux taux publiés officiellement.

Abstraction faite de l'écart, très faible résultant automatiquement de l'échantillonnage d'une population, ces différences tiennent à deux raisons :

1. l'échantillon a été préalablement épuré en rejetant les personnes qui ne résidaient plus à Genève ou qui étaient décédées lors des scrutins étudiés mais qui figuraient par erreur au rôle. Les différences qui en résultent ont pour effet de donner du rapport votants - non-votants (= taux de participation) une image plus conforme à la réalité.
2. l'échantillon a été extrait du rôle établi à l'occasion de la votation cantonale du 30 mai 1965 ; il n'est donc pas rigoureusement représentatif des électeurs inscrits au moment des autres scrutins, mais les écarts qui en résultent ont été considérés comme négligeables.

Différences des taux de particip. et variation de la population de l'échantillon

Scrutin	Taux de participation effectif (enregistré à la Chancellerie)	Taux de participation selon l'échantillon	Différence	Nombre de citoyen(ne)s de l'échantillon
	en %	en %	en %	
28 février (fédéral)	46,5	47,0	+ 0,5	1'751
14 mars (municipal)	24,1	24,5	+ 0,4	2'510
4 avril (cantonal)	36,2	36,4	+ 0,2	3'970
16 mai (fédéral)	12,8	12,6	- 0,2	1'758
30 mai (cantonal)	35,3	37,1(36,7) ¹⁾	+ 1,8	3'982 (4'032)
24 octobre (cantonal)	46,7	47,5	+ 0,8	3'908
21 novembre (cantonal)	49,1	50,4	+ 1,3	3'902

(1) le pourcentage entre parenthèses est calculé sur le total de l'échantillon de base, soit 4'032 citoyen(ne)s.

4.7. Résultats actuellement disponibles

Trois séries de tableaux sont maintenant à disposition pour les travaux d'analyse.

4.7.1. La première présente pour chacun des 7 scrutins pris séparément les tableaux suivants :

<u>Tableau No</u>	<u>Participation selon le sexe et</u>
00100	l'âge
00200	l'état civil
00300	l'année de mariage
00400	le nombre d'enfants
00500	l'âge des enfants co-domiciliés
00600	la confession
00700	le canton d'origine actuelle
00800	l'éventuelle ancienne origine
00900	l'époque d'acquisition de l'origine actuelle
01000	la dimension du lieu de naissance
01100	le canton ou pays de naissance
01200	la dimension du lieu de provenance
01300	le canton ou pays de provenance
01400	l'année d'arrivée à Genève
01500	l'habitat
01600	le nombre de domiciles depuis 1955
01700	la télévision
01800	le grade militaire
01900	le statut militaire actuel
02000	la situation socio-professionnelle du citoyen(ne)
02100	la situation socio-professionnelle du conjoint
02200	la dimension de l'entreprise du citoyen(ne)
02300	la dimension de l'entreprise du conjoint
02400	la branche économique de l'entreprise du citoyen(ne)
02500	la branche économique de l'entreprise du conjoint
02600	le revenu du travail
02700	le revenu de la fortune
02800	le revenu total
02900	la fortune
03000	l'arrondissement électoral

A l'intérieur de chaque tableau, le taux de participation est calculé pour les différentes catégories de la variable principale. Par ex. : taux de participation des citoyens ayant entre 30 et 34 ans, taux de participation des citoyennes ayant de Fr. 50'000.-- à fr. 99'999.-- de fortune, taux de participation des ouvriers ou des couches moyennes, etc.

4.7.2. La seconde série de tableaux a pour but de montrer le degré de participation des citoyen(ne)s de l'échantillon aux 4 scrutins cantonaux (4 avril, 30 mai, 24 octobre et 21 novembre 1965) pris ensemble selon les mêmes variables que dans la première série. La liste indiquée ci-dessus est également valable pour cette seconde série.

Chaque tableau permet de constater l'influence de la variable qu'il prend en considération par rapport aux personnes ayant voté 0, 1, 2, 3 ou 4 fois sur 4.

4.7.3. Une troisième série de tableaux est en cours d'élaboration. Elle a pour objectif l'analyse croisée de plusieurs variables. Ces tableaux recouperont les facteurs suivants, en regard du degré de participation aux quatre scrutins cantonaux :

- le sexe, l'âge, le canton ou pays de provenance et la durée du séjour à Genève (année d'arrivée),
- le sexe, l'âge, la dimension du lieu de provenance et la durée du séjour à Genève,
- le sexe, l'âge, la situation socio-professionnelle et le revenu,
- le sexe, la situation socio-professionnelle et l'état civil,
- le sexe, la situation socio-professionnelle et la branche économique,
- le sexe, la fortune et l'habitat,
- le sexe, la religion, le statut socio-professionnel et le revenu,

Cette troisième série permettra une étude plus approfondie des groupes les plus abstentionnistes en isolant certains d'entre eux, par exemple : les manoeuvres de 20 à 24 ans, les commerçantes disposant d'un faible revenu, etc... Il sera ainsi possible de savoir lequel de ces facteurs est le plus déterminant pour l'abstentionnisme. D'autres recouplements que ceux mentionnés dans la liste qui précède seront éventuellement entrepris si cela s'avère utile en cours d'analyse.